



PROJET AUTONOMISATION DES FEMMES ET DIVIDENDE
DÉMOGRAPHIQUE AU SAHEL (SWEDD)

ASSISTANCE TECHNIQUE DU SOUS-PROJET
"ACCROISSEMENT DES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES"

Analyse de la cartographie des interventions économiques déployées en Côte d'Ivoire

Plan de rédaction

I. Résumé exécutif	5
II. Liste des sigles et acronymes	7
III. Introduction	8
IV. Contexte et justification	10
IV.1 Contexte général de la cartographie	10
IV.2 Contexte spécifique de la Côte d'Ivoire en lien avec l'accroissement des opportunités économiques des jeunes filles et femmes	11
IV.2.1 Perception générale.....	11
IV.2.2 Situation économique des filles et femmes de la Côte d'Ivoire	11
IV.2.3 Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces relatives à l'autonomisation des filles et des femmes	12
V. Cartographie des interventions d'autonomisation économiques des femmes en Côte d'Ivoire.....	14
V.1 Objectif de la mission.....	14
V.2 Clarification conceptuelle	15
V.2.1 Autonomisation des filles et des femmes.....	15
V.2.2 Intervention à fort potentiel d'autonomisation	15
V.2.3 Inclusion financière.....	16
V.3 Approche méthodologique	16
V.3.1 Démarche méthodologique utilisée.....	16
VI. Interventions à potentiel d'autonomisation économique recensées dans le cadre du SWEDDI en Côte d'Ivoire	21
VI.1 Recensement d'interventions	21
VI.1.1 Domaines d'intervention.....	21
VI.2 Programmation et principes de l'approche genre transformateur	23
VI.2.1 Déconstruction des stéréotypes	23
VI.2.2 Renforcement de la capacité d'agir	23
VI.3 Interventions et effets induits	25
VI.3.1 Estime de soi.....	25
VI.3.2 Liberté d'expression	25
VI.3.3 Connaissance et prise de décisions au sujet du corps	25
VI.3.4 Etablissement et poursuite d'objectifs propres à soi.....	25
VI.3.5 Sécurité en public.....	26
VI.3.6 Se sentir valorisée.....	26
VI.3.7 Capacité d'influence	26
VI.4 Témoignages de quelques bénéficiaires.....	26
VI.4.1 Compétences de vie.....	26
VI.4.2 Compétences professionnelles/techniques et entrepreneuriales	29
VI.5 Facteurs de succès	29

VI.5.1	Approche inclusive et multisectorielle dans la programmation des interventions.....	29
VI.5.2	Insertion dans les métiers traditionnellement réservés aux hommes.....	30
VI.5.3	Construction de partenariats stratégiques.....	32
VII.	Axes de progrès.....	34
VII.1	Défis.....	34
VII.1.1	Non anticipation sur les crises à caractère sanitaire ou sécuritaire.....	34
VII.1.2	Autres défaillances au niveau de la prévision et du suivi des initiatives.....	34
VII.1.3	Spécificités liées aux espaces sûrs.....	34
VII.1.4	Stéréotypes liés au genre et à l'autonomisation des femmes.....	34
VII.2	Gaps à combler.....	35
VII.3	Opportunités d'accroissement économique au profit des filles et femmes dans le pays.....	35
VII.3.1	Potentiel de reproductibilité.....	35
VII.3.2	Synergie d'action des acteurs impliqués.....	35
VII.3.3	Durabilité.....	35
VII.4	Leçons apprises.....	36
VII.4.1	Renforcement de la confiance en soi des bénéficiaires.....	36
VII.4.2	Engagement communautaire.....	36
VII.4.3	Pratiques clés pour l'efficacité des programmes d'apprentissage et de sensibilisation au sein des communautés.....	36
VII.4.4	Place des mentors.....	37
VIII.	Récapitulatif des informations relatives à la cartographie des interventions économiques mises en œuvre par le SWEDD.....	38
IX.	Axes d'intervention et acteurs clés d'un processus d'autonomisation de filles et de jeunes femmes.....	40
IX.1	Typologie des Interventions du projet SWEDD.....	40
IX.2	Classification selon les domaines d'investissements clés.....	40
IX.2.1	Compétences fondamentales de base.....	40
IX.2.2	Compétences essentielles et complémentaires.....	40
IX.2.3	Environnement favorable.....	41
IX.2.4	Développement de l'inclusion financière en lien avec les interventions économiques.....	41
IX.2.5	Interventions spéciales et complémentaires dans le contexte humanitaire.....	41
IX.3	Classification selon le parcours et la finalité de l'intervention.....	41
IX.3.1	Analyse du marché de l'emploi.....	42
IX.3.2	Construction de partenariats stratégiques.....	42
IX.3.3	Préparation en vue de la réussite du programme de renforcement des compétences d'employabilité des jeunes filles et femmes.....	43
IX.3.4	Acquisition des compétences d'employabilité des jeunes filles et femmes.....	43
IX.3.5	Accompagnement et recherche d'emploi (emploi salarié ou auto-emploi).....	44
IX.4	Classification selon les acteurs intervenants dans les domaines d'investissements clés.....	45
IX.4.1	Jeunes vulnérables et exclus, notamment les jeunes femmes.....	45
IX.4.2	Familles & communautés (y compris leaders traditionnels & religieux).....	45
IX.4.3	Société civile (OCB/ONGs, organisations de jeunes, alliances OSC).....	45

IX.4.4 Secteur privé (employeurs, institutions financières, société)	45
IX.4.5 Fournisseurs de formation (acteurs publics, acteurs privés, ONGs)	45
IX.4.6 Gouvernement (législateurs/décideurs politiques, les organismes gouvernementaux concernés)	45
X. Interventions "non SWEDD"	46
X.1 Contenu actuel des interventions	46
X.2 Présentation sommaire des interventions non SWEDD	47
XI. Conclusion.....	50
XII. Recommandations.....	51
XIII. Annexes : Outils de collecte	52
XIV. Références bibliographiques.....	68
XV. La liste des contributeurs.....	69

<i>Figure 1: quelques constats imputables aux interventions.....</i>	<i>6</i>
<i>Figure 2: Typologie des compétences développées</i>	<i>10</i>
<i>Figure 3: Vue synoptique de la cartographie.....</i>	<i>14</i>
<i>Figure 4: Etapes clés de la démarche méthodologique</i>	<i>16</i>
<i>Tableau 1: Liste des sigles et acronymes</i>	<i>7</i>
<i>Tableau 2: structure du SWEDD</i>	<i>10</i>
<i>Tableau 3: Autonomisation économique des femmes</i>	<i>11</i>
<i>Tableau 4: Synthèse des forces, menaces opportunités et menaces.....</i>	<i>12</i>

I. Résumé exécutif

Le projet "Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel" (SWEDD), au cours de sa première phase en Côte d'Ivoire, a mis en œuvre des interventions visant à renforcer l'autonomisation économique des filles et jeunes femmes. Il a été financé par la Banque Mondiale et a connu la mobilisation d'autres acteurs.

La démarche méthodologique exécutée en vue de la réalisation de la cartographie a accordé une place de choix à la revue documentaire. Des informations sur le sous-projet autonomisation des femmes et des filles sont disponibles à travers diverses sources. Des fiches de collecte de données et des canevas de lecture ont été élaborés pour extraire les informations pertinentes relatives aux interventions. Les outils ont été élaborés sur la base de la Théorie de Changement de Plan International relative à la thématique ainsi qu'à deux modèles théoriques : "Youth Employment and Entrepreneurship, en français Emploi et Entrepreneuriat des Jeunes" (YEE) mis au point par Plan International et le "genre transformateur".

Les interventions ont ciblé les jeunes filles et femmes, en leur offrant des formations en entrepreneuriat, la gestion de microentreprises et des subventions financières pour démarrer des activités génératrices de revenus. L'analyse des données (essentiellement documentaires) a permis de cerner les effets de ces interventions, mettant en évidence les effets positifs sur la vie des bénéficiaires. Dans les localités où IRC est intervenue, au sein de celles (136/290) concernées par les AGR, les bénéficiaires (3.207) ont été renforcées en notions entrepreneuriales. Un module réadapté du "Learn to Earn" et des images choisies ont été exploités pour faciliter la compréhension des notions entrepreneuriales aux bénéficiaires dont le niveau d'instruction est relativement faible [SWEDD Côte d'Ivoire & IRC, 2020].

Les résultats de l'étude ont montré que les interventions économiques ont contribué à accroître l'estime de soi des bénéficiaires et à renforcer leurs compétences entrepreneuriales. Elles ont également amélioré la position sociale des cibles en favorisant leur participation active aux dépenses familiales et communautaires. Un taux élevé de réussite a été observé dans l'approbation des plans d'affaires et la distribution des subventions. De plus, une étude de suivi a révélé que la majorité des activités génératrices de revenus étaient toujours en cours, générant un revenu moyen mensuel significatif pour les bénéficiaires. Du point de vue quantitatif, on peut rapporter ce qui suit :

- **3.026 jeunes femmes** et filles de 15 à 24 ans ont eu leur plan d'affaires approuvé au terme de leur formation, soit plus de 94% de réussite.
- **2.235 bénéficiaires** ont reçu leurs subventions, pour la somme globale de **118 622 265 FCFA**.

Une étude de suivi effectuée six mois après le financement sur un échantillon de 85% des bénéficiaires révèle que 85% des AGR enquêtées étaient toujours en cours, générant un revenu moyen mensuel de 37.343 F CFA.



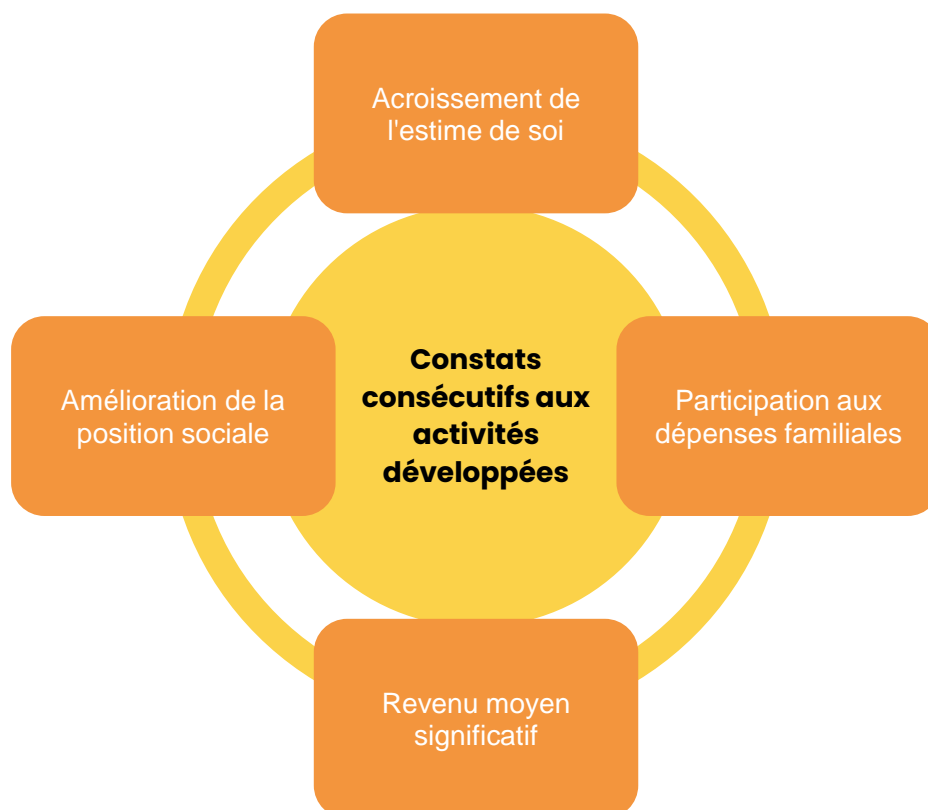


Figure 1: quelques constats imputables aux interventions

L'analyse des interventions a permis de mettre en évidence la relation entre les initiatives économiques ainsi que le cadre légal et institutionnel dans l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire. Les résultats positifs des interventions soulignent leur potentiel de reproductibilité et l'impact qu'elles ont sur la vie des bénéficiaires.

En dépit des succès et résultats positifs enregistrés, des défis ont été identifiés, tels que : les retards dans la mise en œuvre des activités, les obstacles sur le terrain et la durée limitée du projet. Pour combler ces lacunes, des opportunités ont été identifiées, notamment l'importance de sensibiliser les parties prenantes sur les stéréotypes de genre, d'établir des partenariats stratégiques avec des institutions financières et de renforcer les actions d'identification et de mise en relation des bénéficiaires. La mise en œuvre des lois et politiques existantes, ainsi que l'engagement continu des acteurs publics, privés et des partenaires internationaux, sont essentiels pour surmonter les défis persistants et créer un environnement propice à l'autonomisation économique des femmes en Côte d'Ivoire.

II. Liste des sigles et acronymes

AGR	: Activités G énératrices de R evenus
AIBEF	: Association Ivoirienne pour le B ien Ê tre F amilial
AJF	: A dolescentes et J eunes F emmes
ANADER	: A gence N ationale d' A ppui au D éveloppement R ural
AVEC	: A ssociation V illageoise d' E pargne et de C rédit
BTP	: B âtiments T ravaux P ublics
CESAM	: C omité d' E veil et de S uivi des A ctivités des M entors (CESAM)
CNRA	: C entre N ational de R echerche A gronomique
DAENF	: D irection de l' A lphabétisation et de l' E ducation N on F ormelle (DAENF)
ES	: E spaces S ûrs
IRC	: I nternational R escue C ommittee
MFPS	: M inistère de la F emme, de la P rotection de l' E nfance et de la S olidarité
MSCSLP	: M inistère de la S olidarité, de la C ohésion S ociale et de la L utte contre la P auvreté
MSCSLP	: M inistère de la S olidarité, de la C ohésion S ociale et de la L utte contre la P auvreté
MSHP	: M inistère de la S anté et de l' H ygiène P ublique
OCB	: O rganisations C ommunautaires de B ase
ONEG	: O bservatoire N ational de l' É quité et du G enre
ONG	: O rganisation N on G ouvernementale
OSC	: O rganisations de la S ociété C ivile
PND	: P lan N ational de D éveloppement
PTF	: P artenaires T echniques et F inanciers
SWEDD	: S ahel W omen's E mpowerment and D emographic D ividend
UCP	: U nité de C oordination du P rojet
UNFPA	: F onds des N ations U nies pour la P opulation
YEE	: Y outh E mployment and E ntrepreneurship
ZIP	: Z one I ntervention du P rojet

Tableau 1: Liste des sigles et acronymes

III. Introduction

Le projet pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel (SWEDD en anglais) est une initiative régionale majeure résultant de la collaboration entre les dirigeants de six pays d'Afrique sahélienne, à savoir le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Lancé officiellement en novembre 2015 avec ces six pays fondateurs, le projet a rapidement pris de l'ampleur en accueillant le Bénin en 2019, suivi du Cameroun et de la Guinée en 2020.

Le SWEDD est une réponse aux défis socio-économiques et démographiques qui touchent la région du Sahel. Son objectif primordial est de réduire la vulnérabilité des populations, en particulier des jeunes femmes et des filles, tout en capitalisant sur le potentiel du dividende démographique. Pour atteindre ces objectifs, le projet a mis en œuvre une série d'interventions ciblées, allant du renforcement des compétences professionnelles et entrepreneuriales à l'amélioration de l'accès aux services de santé reproductive et nutritionnelle.

La spécificité du SWEDD réside également dans son engagement à promouvoir une approche transformatrice du genre, visant à révolutionner les rôles traditionnels des femmes dans la société et à leur offrir de nouvelles opportunités. Cette initiative régionale s'articule autour de trois composantes principales, chacune visant à résoudre un aspect clé des défis auxquels sont confrontées les populations vulnérables du Sahel.

Parmi les nombreuses initiatives du SWEDD, l'inclusion financière occupe une place centrale. Elle est considérée comme un moteur essentiel de l'autonomisation économique des femmes, permettant l'accès aux revenus, le contrôle des gains économiques et le pouvoir de décision. Les résultats encourageants de ces initiatives ont incité à entreprendre une cartographie des interventions économiques et à évaluer leur impact sur l'autonomisation des femmes et des filles.

La réalisation de cette cartographie a été une opportunité pour examiner de près les initiatives qui façonnent le paysage de l'autonomisation économique dans le Sahel. Il a été mis en exergue, à travers cette cartographie, différentes facettes des actions entreprises pour renforcer l'autonomie économique des filles et des femmes dans les six pays de la phase initiale du projet SWEDD.

L'exercice a été conduit par Plan International en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Il a permis d'appréhender les effets de ces initiatives, d'identifier les facteurs clés de leur succès, tout en restant attentifs aux défis persistants et aux opportunités à saisir pour aller encore plus loin dans l'autonomisation économique des femmes. Cette mission revêt une importance cruciale pour l'avenir du projet SWEDD et pour la promotion de l'égalité des sexes, la réduction de la vulnérabilité et le développement durable dans la région du Sahel. Elle offre également une perspective unique sur la manière dont les initiatives régionales peuvent façonner un avenir meilleur pour les femmes et les filles, en capitalisant sur leur potentiel et en les plaçant au cœur du développement socioéconomique.

La restitution des investigations effectuées en Côte d'Ivoire polarise, dans ce document, l'attention sur les interventions du SWEDD1 à potentiel d'autonomisation économique en articulation avec d'autres initiatives communautaires. Il y est spécifié, la définition opératoire des concepts clés utilisés, les contours de la démarche méthodologique mise en œuvre ainsi que les résultats engrangés. L'analyse de ces derniers a offert la possibilité d'identifier aussi bien des facteurs de succès, des défis, des gaps, des opportunités que des leçons capitalisées. Un canevas pouvant servir de référence pour la réussite de processus d'autonomisation des filles et des femmes a été esquissé. Enfin, une "fenêtre" a été ouverte sur les interventions exécutées hors du cadre SWEDD avec l'objectif de constituer graduellement une base de données qui sera alimentée par des interventions à potentiel élevé d'autonomisation économique des filles et des femmes.



A photograph of a woman from behind, wearing a blue and white striped shirt, carrying a large, flat, wooden water container on her back. The container is secured with a metal band and has a wooden handle. She is standing in a natural, outdoor setting with green foliage in the background.

IV.

**Contexte et
justification**

IV. Contexte et justification

IV.1 Contexte général de la cartographie

Le projet pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel (SWEDD en anglais) œuvre à accroître l'autonomisation des adolescentes et des femmes à travers des axes clés d'intervention.

a) Le renforcement des compétences

Il a quatre principales facettes.

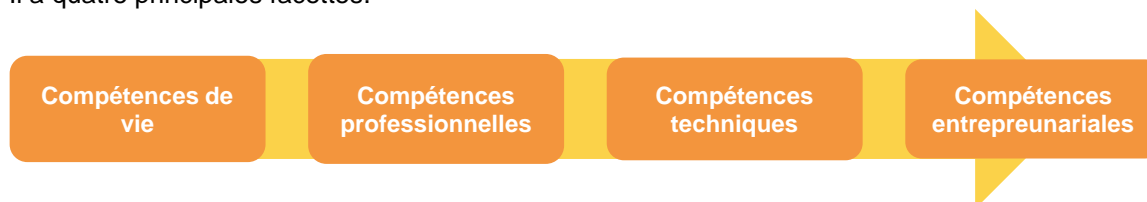


Figure 2: Typologie des compétences développées

Les compétences de vie renvoient à un paquet de formations destinées à (re)construire la personnalité des participantes. Elles sont sensibilisées sur leurs droits. Les violences basées sur le genre sont abordées sous tous leurs aspects ainsi que la communication interpersonnelle, les mécanismes de résolution de conflits, la prise de décision éclairée. Les autres compétences développées, en complément à celles sus décrites, ont pour finalité d'assurer l'autonomisation économique des participantes.

b) L'accès

- aux services de santé reproductive infantile et maternelle
- à la nutrition de qualité, par l'adoption d'une approche transformatrice du genre.

c) L'amélioration des capacités régionales de partage de connaissances et de bonnes pratiques

Pour atteindre ces objectifs, le SWEDD est structuré autour de trois composantes principales récapitulées dans le tableau qui suit :

Composantes principales	Satisfaction de la demande en matière de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle des femmes et des adolescentes.
	Amélioration de l'offre de produits et de services liés aux besoins de santé : garantir la disponibilité des produits et du personnel de santé.
	Création d'un environnement favorable à la réalisation des objectifs du projet. Soutient des actions de plaidoyer, des innovations juridiques, l'engagement politique et le développement des capacités.

Tableau 2: structure du SWEDD

Le projet SWEDD a un impact positif dans plusieurs pays de la région : les résultats imputables aux actions développées sous son égide sont élogieux dans tous les pays couverts. Au nombre des initiatives qui jouent un rôle de levier, l'inclusion financière occupe une place de choix. Elle est au cœur de l'effort visant à autonomiser économiquement les femmes. Elle aborde les questions d'accès à une gamme de produits et de services financiers abordables et adaptés à des besoins spécifiques. Ces préoccupations sont au cœur de l'autonomisation économique des femmes qui repose sur trois piliers essentiels :

1	Accès aux revenus et aux biens	2	Contrôle et jouissance des gains économiques	3	Amélioration du pouvoir de décision
---	--------------------------------	---	--	---	-------------------------------------

Tableau 3: Autonomisation économique des femmes

Face aux résultats encourageants enregistrés, il a été pris la décision de réaliser la cartographie des initiatives ayant un potentiel d'autonomisation économique dans l'optique de nourrir les échanges entre les pays partenaires du projet. Cette mission comprend deux volets distincts :

- i. Le recensement des interventions visant à autonomiser économiquement les femmes en lien avec d'autres interventions communautaires
- ii. Le développement de modèles d'inclusion financière adaptés au contexte du projet SWEDD et au-delà.

IV.2 Contexte spécifique de la Côte d'Ivoire en lien avec l'accroissement des opportunités économiques des jeunes filles et femmes

IV.2.1 Perception générale

La Côte d'Ivoire, un pays d'Afrique de l'Ouest, affiche une population de 29 389 150 habitants, avec une représentativité féminine de 47,79%¹. Malgré cette parité relative, la prise en compte des aspects sexospécifiques demeure une préoccupation, notamment en ce qui concerne la représentation des femmes dans l'administration, l'éducation, la formation professionnelle, l'accès aux ressources économiques, et le marché du travail.

L'économie du pays repose largement sur l'agriculture, employant 65,8% de la population active, et 67% de la main-d'œuvre féminine². Cependant, les femmes ivoiriennes rencontrent des difficultés d'accès aux ressources économiques telles que la terre et les prêts. Pour remédier à cette situation, le gouvernement ivoirien a mis en œuvre des initiatives telles que le Centre de Formation et d'Entreprenariat des Femmes (CFE). Cet établissement fonctionne comme un incubateur visant à renforcer l'instruction et la formation entrepreneuriale des jeunes filles porteuses de projets innovants. Il identifie, accompagne, et soutient les femmes entrepreneures à fort potentiel d'impact, contribuant ainsi à l'autonomisation économique des femmes en Côte d'Ivoire.³

IV.2.2 Situation économique des filles et femmes de la Côte d'Ivoire

La situation économique des filles et des femmes en Côte d'Ivoire rend compte d'inégalités économiques et de défis significatifs. Bien que le secteur agricole joue un rôle central dans l'économie du pays, les femmes représentent 67 % de la main-d'œuvre, mais seulement 5 % ont accès à la propriété foncière, malgré leur contribution à 75 % de la production alimentaire de base. Les femmes sont souvent confinées au secteur informel et sont plus touchées par le chômage que les hommes. Seulement 27 % des entreprises enregistrées sont détenues par des femmes, bien qu'elles représentent 60 % des travailleurs. La propriété et le contrôle des biens économiques sont également nettement inférieurs pour les femmes par rapport aux hommes. Bien qu'il y ait des initiatives visant à promouvoir l'autonomisation économique des femmes des efforts sont nécessaires pour améliorer leur situation économique des filles et des femmes dans le pays.⁴

1 https://famille.gouv.ci/Tmfte/SITUATION_DE_LA_FEMME_EN_COTE_D-IVOIRE.pdf

2 <https://africa.unwomen.org/fr/autonomisation-economique-et-lutte-contre-les-vulnerabilites-des-femmes>

3 <https://africa.unwomen.org/fr/autonomisation-economique-et-lutte-contre-les-vulnerabilites-des-femmes>

4 <https://africa.unwomen.org/fr/autonomisation-economique-et-lutte-contre-les-vulnerabilites-des-femmes>

IV.2.3 Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces relatives à l'autonomisation des filles et des femmes

Elles ont été synthétisées dans la matrice ci-après :

FORCES⁵	<ul style="list-style-type: none"> • Textes juridiques • Plans d'action et mécanismes nationaux • Unités spécifiques en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des ministères • Organes ou mécanismes spécialisés tels que la direction de l'entrepreneuriat féminin • Soutien des partenaires internationaux et nationaux
FAIBLESSES⁶	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de moyens pour faire valoir leurs droits • Normes sociales, attitudes et pratiques discriminatoires telles que les inégalités en matière d'héritage et de propriété • Inégalités d'accès à l'éducation • Difficultés d'accès aux ressources productives agricoles et financières
OPPORTUNITES⁷	<ul style="list-style-type: none"> • Programme social du Gouvernement • Textes internationaux sur les droits de la femme • Marché du travail en progression
MENACES⁸	<ul style="list-style-type: none"> • Violences faites aux femmes et aux filles • Prédominance du travail informel, • Normes sociales et discriminatoires • Inégalités Économiques • Pesanteurs socioculturelles

Tableau 4: Synthèse des forces, menaces opportunités et menaces

⁵ <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/1b25705c-fr/index.html?itemId=%2Fcontent%2Fcomponent%2F1b25705c-fr>

⁶ <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/1b25705c-fr/index.html?itemId=%2Fcontent%2Fcomponent%2F1b25705c-fr>

⁷ https://famille.gouv.ci/Tmfte/SITUATION_DE_LA_FEMME_EN_COTE_D-IVOIRE.pdf

⁸ https://famille.gouv.ci/Tmfte/SITUATION_DE_LA_FEMME_EN_COTE_D-IVOIRE.pdf

 V

**Cartographie des
interventions
d'autonomisation
économiques des
femmes en Côte d'Ivoire**

V. Cartographie des interventions d'autonomisation économiques des femmes en Côte d'Ivoire

V.1 Objectif de la mission

Il s'agit de réaliser la cartographie des interventions sur l'autonomisation économique en lien avec les autres interventions communautaires (Espaces sûrs, clubs des maris, futurs maris, formation professionnelle, etc.) dans les six Pays de la phase 1 du projet SWEDD que sont le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Le pays concerné ici est la Côte d'Ivoire.

Il est attendu les objectifs spécifiques ci-après :

- Recenser les types d'interventions économiques pertinentes aussi bien du projet SWEDD et au-delà du projet ;
- capturer les effets des interventions économiques sur l'autonomisation économique des adolescentes et jeunes femmes bénéficiaires du projet SWEDD ;
- identifier les éléments du succès des interventions économiques ;
- identifier les défis à relever, les gaps à combler et les opportunités à saisir pour faire progresser l'autonomisation économique des femmes et des filles dans les pays SWEDD ;
- Communiquer sur les résultats de la cartographie des interventions économiques.

Les objectifs renvoient à trois principales articulations que sont : le recensement des initiatives économiques à l'adresse des adolescentes et des jeunes femmes d'une part ainsi que les effets, les éléments de succès et les axes de progrès desdites initiatives. Il s'agit des défis, des gaps subséquents et d'opportunités.

La figure ci-après récapitule la quasi-totalité des informations produites. Ses composantes conduisent, par les liens hypertextes, à des informations détaillées.

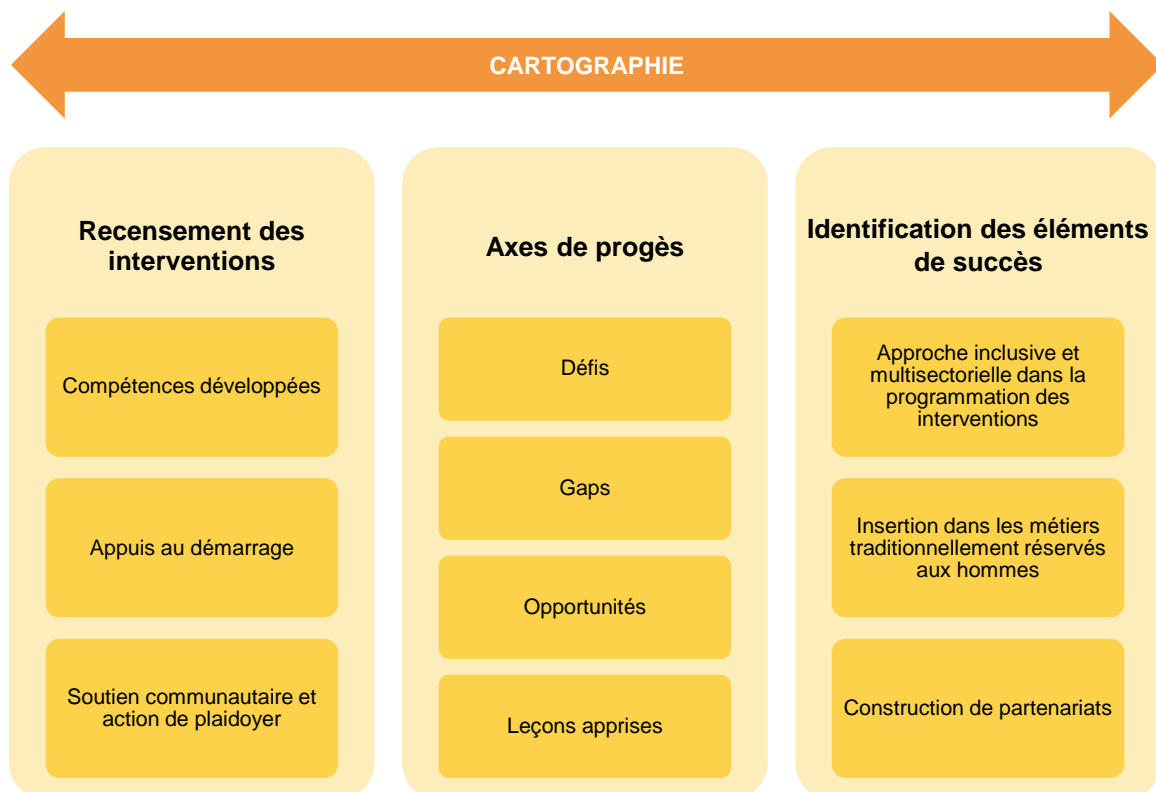


Figure 3: Vue synoptique de la cartographie

V.2 Clarification conceptuelle

Trois concepts ont un caractère récurrent dans le document : autonomisation des filles et des femmes, intervention à potentiel d'autonomisation et inclusion financière. Ils gagnent à être clarifiés et un contenu opératoire leur a été donné.

V.2.1 Autonomisation des filles et des femmes

L'autonomisation des femmes et des filles désigne une stratégie visant à renforcer la capacité d'agir des filles relativement à leur propre vie et leur capacité à influencer les relations et les conditions sociales et politiques qui les touchent. **La capacité d'agir** est l'aptitude à opérer des choix librement, de prendre des décisions sur sa propre vie, et d'intervenir en conséquence pour réaliser ses propres objectifs. Le renforcement de la capacité d'agir est une composante essentielle de l'autonomisation.

Selon la définition opératoire retenue sur le projet SWEDD, **une femme est autonomisée sur le plan économique** lorsqu'elle possède d'une part, la capacité de réussir et de progresser économiquement et d'autre part le pouvoir de prendre des décisions et d'agir en conséquence :

- Pour réussir et progresser économiquement, les femmes ont besoin des compétences et des ressources nécessaires pour être compétitives sur les marchés, ainsi que d'un accès juste et égal aux institutions financières.
- Pour avoir le pouvoir et la capacité de tirer profit des activités économiques, les femmes doivent avoir les aptitudes de prendre des décisions et d'agir en conséquence et de contrôler les ressources et les profits qu'elles génèrent.

V.2.2 Intervention à fort potentiel d'autonomisation

Il a été convenu que les interventions pertinentes pour la présente cartographie soient identifiées sur la base de trois critères. Elles doivent se rapporter à des (i) domaines d'intervention précis (ii) leur démarche d'implémentation doit reposer sur les principes de l'approche genre transformateur et (iii) l'on doit disposer d'informations sur le caractère satisfaisant des résultats, leur efficacité et facteurs de succès.

1. Domaines d'interventions clés : elles se rapportent aux domaines d'interventions clés ci-après :
 - i. Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi ;
 - ii. Facilitation de l'accès des participantes aux services financiers par le truchement de la mise en relation avec les services financiers/institutions financières et/ou à travers la participation à un groupe d'épargne et de crédit, etc.
 - iii. Contribution à travers les actions de plaidoyer à l'amélioration de l'environnement favorable par la promotion de l'emploi décent à travers l'engagement avec le secteur privé et les pouvoirs publics pour créer des conditions pour le travail décent au profit des jeunes filles et femmes.
 - iv. Prise en compte du contexte d'urgence dans la programmation des interventions.
2. Programmation, mise en œuvre et Suivi basés sur les principes de l'approche Genre transformateur. Il s'agit notamment
 - i. Inclure dans l'intervention des activités à même d'identifier et de **déconstruire les stéréotypes** issus des normes de genre spécifiques en lien avec les conditions de vie et la position sociale des jeunes filles et femmes participantes ;
 - ii. Renforcer la **capacité d'agir** de celles-ci ;
 - iii. Travailler avec et soutenir **les garçons, jeunes hommes** pour qu'ils adoptent des **masculinités positives** ;
 - iv. Considérer les filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes dans toute leur diversité ;
 - v. Améliorer les **conditions** (besoins quotidiens) et la position sociale (valeur ou statut) des filles et des jeunes femmes ;
 - vi. Créer un **environnement favorable** où toutes les parties prenantes travaillent ensemble pour soutenir les adolescentes et les jeunes femmes.

3. Effets positifs /résultats satisfaisants : il s'agit de disposer des informations en lien avec l'efficacité et les facteurs de succès de l'intervention.

V.2.3 Inclusion financière

L'inclusion financière se réfère aux conditions (disponibilité et caractère approprié des services, égalité des opportunités) d'accès aux services financiers. Elle s'intéresse dans le présent contexte à la population non bancarisée, en l'occurrence les filles et les femmes vulnérables. Il est souhaité qu'elles accèdent aux moyens d'épargne, d'investissement et d'assurance dans l'optique de l'amélioration de leurs revenus et de la réduction des inégalités qu'elles cristallisent. Les groupes d'épargne et de crédit lorsqu'ils sont bien encadrés, en l'occurrence le dispositif AVEC, offrent de bonnes perspectives en la matière. La revue de ces mécanismes a été un volet de la cartographie conduit par un autre consultant.

V.3 Approche méthodologique

La démarche méthodologique préconisée devrait reposer sur la collaboration avec des partenaires locaux, la collecte rigoureuse de données documentaires et empiriques, l'analyse approfondie des résultats et la communication efficace des constatations. A l'arrivée la collecte, contrairement à ce qui avait été prôné, a essentiellement reposé sur les ressources documentaires. Toutefois, la mission revêt une importance particulière, car elle pourrait contribuer à orienter les phases ultérieures du projet SWEDD et servir de modèle pour d'autres initiatives similaires visant à autonomiser économiquement les femmes dans le Sahel et au-delà.

Dans un contexte où l'autonomisation économique des femmes est une priorité, cette mission est une occasion de faire progresser les objectifs du projet SWEDD et de créer un impact durable pour les femmes et les filles de la région. Elle incarne l'engagement continu envers l'égalité des sexes, la réduction de la vulnérabilité et la promotion du développement durable dans les pays couverts et ceux qui le seront.

V.3.1 Démarche méthodologique utilisée

Elle a été déployée, comme retenue dans les Termes de Références, en quatre principales étapes que sont :

- mise en place d'un groupe de référence;
- cocréation de la démarche méthodologique ;
- collecte des données ;
- traitement et analyse des dernières ;
- rapportage.



Figure 4: Etapes clés de la démarche méthodologique

V.3.1.1 Mise en place d'un groupe de référence

Un travail préalable a consisté à mettre en place un groupe de référence par pays. Il a facilité, par le truchement des référents, la mise à disposition des ressources documentaires qui relatent les sujets en lien avec les objectifs du présent exercice.

V.3.1.2 Cocréation de la démarche méthodologique avec les groupes de référence

Une approche méthodologique a été ébauchée et exposée au groupe de référence. La synthèse des observations formulées a permis de prendre quatre décisions :

- i. maintenir l'ancrage de l'ensemble du processus dans la théorie de changement de Plan International relative à l'autonomisation des groupes vulnérables, des filles et des jeunes femmes plus précisément,
- ii. approfondir la revue documentaire,
- iii. préciser les groupes cibles à considérer et
- iv. aligner en les étoffant davantage, les méthodes ainsi que les outils subséquents sur ces derniers.

La relation avec la théorie de changement a été assurée par deux mécanismes :

- i. la démarche SOYEE (Skills & Opportunities for Youth Employment and Entrepreneurship), en français "Emploi et Entrepreneuriat des Jeunes" et
- ii. l'approche Transformatrice du Genre.

La première est un modèle holistique pour l'autonomisation économique des jeunes développé par Plan International ; elle permet de soutenir l'insertion des jeunes à l'emploi en prenant en compte les besoins spécifiques des bénéficiaires accompagnés. La deuxième est structurée autour de six composantes⁹ et sert également de catalyseur à des relations sociales équitables. Leur contenu respectif a été brièvement présenté, en introduction aux résultats produits, pour nourrir les outils et servir de cadre à l'analyse des données.

Une première exploitation des documents mis à disposition avait fait apparaître l'incomplétude ou l'absence pour certains pays dont la Côte d'Ivoire, des supports de formation, d'animation des sessions de mobilisation sociale ou ceux nécessaires pour mieux circonscrire l'environnement (socio politique, légal) de déploiement des actions visées.

Quatre (4) catégories de personnes ont été ciblées pour contribuer à la production des informations requises en vue de l'atteinte des objectifs de la mission :

- i. les représentants des UGP des ministères sectoriels responsable du volet "autonomisation économique" et des ONG de mise en œuvre
- ii. des acteurs ayant joué un rôle actif dans l'implémentation des projets tels que les mentors ou fournisseurs de formation et le secteur privé
- iii. l'environnement des participantes/bénéficiaires représenté par leur famille et les leaders communautaires
- iv. les participantes/bénéficiaires elles-mêmes.

Deux principales méthodes ont été admises : la revue documentaire et l'animation d'entretiens. Neuf (9) outils ont été élaborés pour les concrétiser ; ils sont ci-après sommairement présentés. Les supports complets de collecte sont annexés au rapport.

✓ **Canevas de lecture**

Ils sont au nombre de deux. Le **premier** a permis d'approfondir les informations afférentes aux modules de formation, supports de sensibilisation, rapports de formation et rapports de sensibilisation. Il a été articulé, outre les références bibliographiques, autour des points suivants : (i) Élaboration et déroulement des modules, (ii) Contenu des formations en compétences de vie - compétences acquises, utilité des compétences et témoignages y relatifs -, (iii) Contenu des formations professionnelles - compétences acquises, utilité des compétences et témoignages y relatifs -, (iv) Soutien à l'orientation professionnelle - Choix du domaine d'activités et accompagnement, résultats tangibles, témoignages y relatifs -, (v) Sensibilisation à l'égard de la communauté et (vi) Sensibilisation et formation à l'égard des garçons et jeunes hommes.

Le **deuxième** a été élaboré pour l'analyse du contexte en lien avec l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent et de l'autonomisation économique des femmes. Trois catégories de documents ont été visées par cet outil : (i) Lois et politiques (ii) Prestation de services, pratique institutionnelle et financement, (iii) Climat social, économique et politique.

✓ **Guide à l'adresse des UGP / Ministères / ONG**

Cet outil est articulé autour de six points : (i) Analyse du marché de l'emploi, (ii) Partenariats stratégiques, (iii) Préformation (iv) Formation, (v) accompagnement et recherche d'emploi (vi) Suivi et maintien dans l'emploi. Les axes ont été éclatés en sous-composantes.

✓ **Canevas de "l'histoire de vie – projet SWEDD".**

Il expose les consignes dont il faut tenir compte pour tirer tout le potentiel d'informations auprès des participantes/bénéficiaires... Après la clarification du concept "**histoire de vie**", des précisions ont été fournies sur les informations attendues de cet outil ; ce canevas de restitution est une matrice bâtie autour

⁹ (i) normes de genre (ii) capacité d'agir des filles et des jeunes femmes (iii) masculinité positive (iv) diversité des besoins et intérêts spécifiques des filles, des garçons, des jeunes femmes (v) conditions (besoins quotidiens) et position sociale (valeur ou statut) (vi) création d'un environnement favorable.

de composantes spécifiques (cadre global du projet SWEDD, sous-volet "Accroissement des opportunités économiques" et compétences acquises, choix de la participante, sujet de l'histoire ; facteurs de succès, leçons apprises et défis) auxquelles sont rattachés des informations, des outils de production de ces dernières et les sources de données.

✓ **Support de discussion avec la/les participante.s – sujet de l'histoire**

Outre les variables sociodémographiques, six (6) points de discussion font la substance du support : (i) Compétences entrepreneuriales (ii) Utilité de compétences acquises au cours du processus de formation (iii) Autres facteurs ayant facilité les succès enregistrés (iv) Défis rencontrés et approches de solutions préconisées (v) Leçons tirées pour inspirer les initiatives similaires (vi) Ressenties de la participante.

✓ **Guide d'entretien avec la famille/communauté des participantes**

Il permet de cerner les réalités propres à l'environnement des participantes. Quatre (4) préoccupations forment l'ossature du guide : (i) Information et conseil aux jeunes et à leur famille, (ii) Valorisation des aspirations de leurs filles, (iii) Conscience des parents relativement à l'importance de l'implication des jeunes femmes dans les activités génératrices de revenus (iv) Attitudes à l'égard des participantes compétentes et qui entrent sur le marché du travail.

✓ **Guide à l'attention des mentors et fournisseurs de formation**

Il est structuré autour de six points : (i) Élaboration et/ou adaptation du curriculum des formations (ii) Orientation professionnelle et mise en situation (iii) Formation professionnelle en vue d'un emploi salarié (iv) Formation professionnelle en vue d'une création d'entreprise, Formation en compétences de vie (v) Apprentissage (stage de courte durée) (vi) Certification.

✓ **Guide à l'attention du secteur privé**

Il est élaboré autour de trois (3) principaux pôles : (i) Analyse de la demande, (ii) Analyse de l'offre, Analyse sociale et sociétale, (iv) Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié (v) Appui et soutien à la création d'entreprise (vi) Suivi et services de soutien.

✓ **Support pour la collecte, dans un contexte "non SWEDD" d'interventions pertinentes en matière d'autonomisation économique des jeunes filles et femmes**

Il recèle trois parties : (i) définition opératoire de l'autonomisation des femmes (ii) indication de précisions relatives aux critères à utiliser pour évaluer les interventions à fort potentiel d'autonomisation : domaines d'investissement clés, genre transformateur et effets positifs/résultats satisfaisants (iii) un formulaire pour la restitution de l'intervention. Les deux premiers points sont destinés à servir de repères pour le choix d'initiatives pertinentes tandis que le dernier oriente sur les informations précises attendues.

V. 3.1.3 Collecte des données

Les informations documentaires ont été la principale source de production du rapport élaboré. Il faut signaler que les sous-projets SWEDD1 visant l'autonomisation des filles et des jeunes femmes ont été actifs de 2016 à 2020, générant de nombreux documents et informations. Des processus de collecte ont été réalisés dont des études préliminaires et des évaluations à différents stades : mi-parcours, finales et d'impact (actuellement en cours). Les informations sur le projet sont disponibles dans les plans et rapports de travail.

La collecte de données des interventions économiques "non mises en œuvre par SWEDD" n'a pas été limitée à 2020 et a été faite auprès de deux principales sources : institutions connues pour les initiatives qu'elles développent en matière d'autonomisation des femmes et des filles et de part une revue documentaire web.

V.3.1.4 Analyse des données et rapportage

Les données ont été dépouillées, classées par thèmes suivant les objectifs. Elles ont ensuite été divisées en catégories d'intrants présentant des caractéristiques ou des tendances semblables. Il a ainsi été possible, à travers les données extraites, de mettre en exergue les éléments qu'il faut associer de façon logique pour catégoriser les interventions, dégager les facteurs de succès et les axes de progrès qui leur sont liés.

Les associations ont été faites sur la base des cadres d'analyse de mise œuvre des interventions en lien avec le genre transformateur, l'autonomisation économique des femmes et l'étoile de la capacité d'agir pour ce qui est spécifiquement des effets.

V.3.1.5 Limites de l'étude

Le processus de validation de la stratégie et des outils de collecte des données ont pris du temps : il a fallu établir une démarcation entre l'évaluation des interventions du SWEDD1 en lien avec l'autonomisation économique des femmes et le caractère analytique de la cartographie. Il s'agit, pour le présent exercice de répertorier les initiatives auxquelles il faut (quand même) adosser une analyse qui met en exergue les retombées des interventions sur les bénéficiaires, les facteurs de succès et les axes de progrès.

Dans cette logique, il a été admis qu'un choix raisonné de participantes en fonction des localités couvertes devra être fait. Les unités de l'échantillon à élaborer sur cette base, serviront de "portes d'entrée" aux acteurs à impliquer dans le processus de collecte des données. En clair, le point de démarrage de ce dernier devrait être les bénéficiaires/participantes auxquelles seraient ensuite associés les autres acteurs qui avaient directement interagi avec elles : mentors, fournisseurs de formation, parents, communautés, ONG de mise en œuvre. D'autres groupes avaient été également ciblés : membres de l'UGP, représentants de /directions techniques, d'entités déconcentrées, de collectivités locales et animateurs d'ONG de mise en œuvre. Il avait été retenu qu'au moins dix (10) bénéficiaires seront choisies par localités couvertes en fonction des interventions auxquelles elles ont été exposées.

La liste des bénéficiaires n'a pu être obtenue auprès de l'UGP. Il n'a pu être possible de finaliser cette option pour définir la taille de l'échantillon et de fixer la technique d'échantillonnage. Elle aurait été effectuée à deux degrés et raisonnée en fonction des interventions développées. En somme, cette opération n'a pu être enclenchée. Face à cette contrainte majeure et pour ne pas continuer d'attendre, l'option a été faite d'exploiter à fond les ressources documentaires disponibles pour produire les informations attendues. Il convient de signaler la variabilité de certaines statistiques relatives au SWEDD1 d'un document à un autre. Il a été fait l'option d'exploiter les rapports produits par les ONG de mise en œuvre.

Pour suppléer aux données empiriques qui n'ont pas pu être collectées, il a été exploité le rapport sur la documentation des processus de conceptualisation et de mise en œuvre du projet en Côte d'Ivoire ; davantage de facteurs de succès et d'axes de progrès associés aux interventions développées ont pu ainsi être repérés. Il est escompté que la restitution des résultats de la cartographie permettra de les peaufiner.

S'agissant des initiatives développées en dehors du contexte SWEDD, on peut signaler que les documents de projet repérés sur Internet pour être traités ne recèlent pas forcément toutes les informations attendues.



VI

**Interventions à potentiel
d'autonomisation
économique recensées
dans le cadre du SWEDDI
en Côte d'Ivoire**

VI. Interventions à potentiel d'autonomisation économique recensées dans le cadre du SWEDD1 en Côte d'Ivoire

Le repérage de ces interventions et l'analyse de leur portée ont été opérés à cinq niveaux. Le premier est relatif à des domaines d'investissement spécifiques. Le second est inhérent aux composantes de la programmation et principes de l'approche transformatrice du genre. À l'un ou l'autre de ces paliers, certaines séquences de la conceptualisation et de mise en œuvre des initiatives ont été mises en exergue. Le troisième volet a réalisé une synthèse des effets par la mise en relation des modalités de l'outil "Etoile de la capacité d'agir" et des principales catégories d'interventions identifiées. La quatrième rubrique est consacrée aux témoignages de quelques participantes. Le cinquième a trait aux facteurs de succès caractéristiques des actions initiées.

VI.1 Recensement d'interventions

Deux ONG ont été recrutées pour la mise en œuvre. Il s'agit de International Rescue Committee (IRC), sélectionnée en tant que partenaire de mise en œuvre du volet genre de la composante 1.2 du SWEDD, dénommé « *les filles font le futur (LFFF)* » pour couvrir neuf (9) régions et 290 localités ; et l'Association Ivoirienne pour le Bien Être Familial (AIBEF) pour la mise en œuvre du sous-projet dénommé « *promotion en genre et en compétences de vie pour l'autonomisation socio-économique des jeunes filles déscolarisées* » exécuté dans la région du Hambol au profit de 55 localités.

Les interventions ont été essentiellement inventoriées sur la base des compétences acquises par les participantes ainsi que les soutiens (au démarrage ou communautaire) dont elles ont bénéficié.

VI.1.1 Domaines d'intervention

VI.1.1.1 Compétences de vie

Au sein des espaces sûrs (920/952 prévus) des neuf régions couvertes par IRC, il a été offert l'opportunité à la majorité des filles qui les fréquentent, (16.068 filles sur 19.040 prévues, soit une proportion de 84%) d'être formées non seulement en compétences de vie : genre, droits humains et SSR/PF, etc. Le développement des compétences déployé au sein des Espaces Sûrs contribue à la transformation des vies des participantes [SWEDD Côte d'Ivoire & IRC, 2020].

Au niveau de la région du Hambol, 2399 jeunes filles déscolarisées /non scolarisées âgées de 8 à 24 ans ont été formées en compétences de vie ; 608 jeunes filles ont bénéficié des cours d'Alphabétisation. Par ailleurs les résultats ci-après ont été enregistrés :

- **104 Espaces Sûrs ouverts,**
- **23 Clubs de Futurs Maris ouverts,**
- **363 jeunes garçons (Futurs Maris) de 12 à 25 ans formés.** [SWEDD Côte d'Ivoire & AIBEF, 2020]

VI.1.1.2 Compétences professionnelles, entrepreneuriales

Des interventions ont été développées dans l'optique de l'autonomisation des filles et des jeunes femmes par la sous-composante "**Accroissement des opportunités économiques**" du Projet SWEDD1 en Côte d'Ivoire. Elles se résument en une série d'actions complémentaires dont des études et une palette de formations.

Les résultats de l'analyse des opportunités de marché ainsi que ceux de l'enquête sur les besoins a permis de mettre en place des interventions. **Un total de 3.210 femmes et filles a bénéficié d'un renforcement de compétences entrepreneuriales.** L'objet principal de cette formation est la gestion comptable et financière d'entreprise ainsi que la procédure pour élaborer des plans d'affaires solides ; le support utilisé pour ce processus de renforcement de capacités est le kit "learn to earn"

Les participantes à ce processus ont été outillées en compétences nécessaires pour monter de manière autonome, planifier et gérer des AGRs. Il a été ainsi possible de formuler avec elles (3026) des plans d'affaires. Au total 1210 plans d'affaires ont été approuvés dont 780 plans d'affaires individuels et 430 plans d'affaires de groupe.

Par ailleurs, les connaissances d'agents alphabétiseurs ont été actualisées afin qu'ils assurent une formation de qualité au sein des Espaces sûrs où ils ont transmis aux auditrices les savoirs requis à utiliser pour gérer convenablement leurs entreprises. [SWEDD Côte d'Ivoire & IRC, 2020]

Il faut signaler qu'au niveau de la région du Hambol, « 792 jeunes filles ont été identifiées pour bénéficier d'AGR. Parmi celles-ci 734 ont été formées par l'ANADER. Malheureusement, alors que toutes les dispositions avaient été prises en termes d'acquisitions et mise à disposition des fonds de roulement aux bénéficiaires, cette activité n'a pu être finalisée. La raison est que les fonds prévus n'ont pu être virés à l'AIBEF » [SWEDD Côte d'Ivoire & AIBEF, 2020]

VI.1.1.3 Emploi

Le coaching des mentors a été d'un soutien certain pour embrasser l'action pour laquelle chaque participante a été formée. Le financement des plans d'affaires approuvés a permis aux bénéficiaires d'exercer un emploi et d'embaucher éventuellement d'autres personnes. Le défaut de suivi post financement n'a pas permis de cerner tous les contours relatifs aux emplois effectivement créés.

VI.1.1.4 Appui au démarrage

Les localités couvertes par les interventions n'ont pas été logées à la même enseigne. Le financement des bénéficiaires pour la création et le développement des AGR a été assuré suite à l'approbation des plans d'affaires par les comités d'approbation mis en place dans les villes de Ferkessédougou, Korhogo, Boundiali, Odienné, Man et Bouaflé. Les différents comités mis en place étaient composés d'un point focal du MFFE, d'un agent spécialisé de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) dans la majorité des cas, d'un agent spécialisé du Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) à Ferkessédougou et de représentants de IRC (Conseiller Technique ou Officiers AGR). La distribution des kits pédagogiques *Learn to Earn* a été également faite.

Par contre, la distribution des fonds d'appui au développement des AGR aux bénéficiaires n'a pu se concrétiser dans la région de Hambol : « *Après la formation... en AGR par l'ANADER, les plans d'affaire ont été élaborés. Les fournisseurs ont même été contactés pour les acquisitions du matériel devant servir au démarrage des différents projets. Dans l'attente du financement de cette activité le processus a été interrompu à la demande de l'UCP suite à la crise sanitaire due au COVID 19* » [SWEDD Côte d'Ivoire & AIBEF, 2020].

VI.1.1.5 Action sur l'environnement des participantes

VI.1.1.5.1 Soutien communautaire

Deux éléments clés de ce soutien communautaire sont les actions de plaidoyer auprès des leaders traditionnels et les initiatives de communication menées par les ONG de mise en œuvre, en collaboration avec les entités publiques déconcentrées. Les leaders traditionnels ont été approchés afin de soutenir publiquement les initiatives. Quant aux campagnes de communication, elles ont fourni aux communautés des informations sur les enjeux importants qui les concernent. Les campagnes avaient pour finalités : l'information et l'éducation des communautés sur le contenu du sous-projet en vue de la mobilisation des bénéficiaires.

VI.1.1.5.2 Action de plaidoyer

Les deux associations de mise en œuvre ont chacune, en ce qui la concerne, développé des actions (missions d'informations, plaidoyers, séances de travail...) pour mobiliser les acteurs locaux autour des idéaux du sous-projet dont elles ont respectivement la responsabilité. Une démarche vers les leaders a permis de négocier leur engagement à s'impliquer dans le projet par l'organisation d'assemblées communautaires aux fins de l'atteinte des objectifs sus énumérés, la collaboration dans l'identification des ES et des mentors, la recherche et l'enrôlement des bénéficiaires du projet dans tous les sites d'intervention.

VI.1.1.6 Contexte d'urgence et programmation des interventions

Le contexte sécuritaire n'a pas facilité la mise en œuvre des interventions au niveau de certaines zones. Les braquages des véhicules, la menace sanitaire mondiale liée à la pandémie de coronavirus ont été des obstacles majeurs. La coordination du projet en concertation avec les ministères sectoriels indiqués a dû suspendre la plupart des activités, dont la mise en œuvre exige des déplacements et des interactions physiques, etc. En conséquence il a été noté un retard dans la remise des subventions et le défaut de supervision post-paiement des AGR soutenues.

VI.2 Programmation et principes de l'approche genre transformateur

La deuxième perspective de lecture des interventions a envisagé dans quelle mesure ces dernières ont contribué à la déconstruction des stéréotypes néfastes à l'autonomisation économique de la femme ainsi que leur consistance pour renforcer la "capacité d'agir" des participantes.

VI.2.1 Déconstruction des stéréotypes

La formation systématique aux compétences de vie courante est un important point fort à mettre à l'actif du projet. De l'assimilation des connaissances de cette notion dépend un changement profond de comportement qui se matérialise par la confiance en soi. Mieux la responsabilisation des populations a été opérée à travers le CESAM. Elles ont été engagées par ce biais à jouer un rôle pour le suivi des activités, mais aussi celui du matériel du projet et du suivi sur place des activités. Cette initiative a été une réponse à la perception selon laquelle le projet s'intéresse aux enfants et non à toute la communauté.

VI.2.2 Renforcement de la capacité d'agir

VI.2.2.1 Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié

Un tel volet n'a pas été développé au cours du SWEDD1 en Côte d'Ivoire.

VI.2.2.2 Appui et soutien à la création d'entreprise

Il a revêtu plusieurs formes.

- **Stratégie pour accélérer la validation des plans d'affaires** : pour faire face aux difficultés et retards dans le cadre de la validation des plans d'affaires au niveau des comités d'approbation, comme par exemple dans certaines localités de la Bagoué, à cause de l'indisponibilité des membres du secteur privé ou du Ministère, l'UCP a autorisé le 30 décembre 2019 l'approbation des plans d'affaires en présence de deux membres du comité d'approbation (et dans les cas exceptionnels, des deux représentants de IRC), ce qui a permis d'accélérer le processus d'approbation des plans d'affaires ainsi que leur financement.
- **Modalités pratiques de mise à disposition des ressources** : le paiement main à main de la subvention financière de leurs plans d'affaires aux bénéficiaires, a démarré par l'organisation d'une cérémonie de remise officielle des fonds. Ces cérémonies ont vu la présence effective des autorités administratives et locales, élus, leaders communautaires, religieux, mentors féminins, membres de comités de suivi des ES et des parents des jeunes filles bénéficiaires. Le paiement de la subvention AGR s'est étendu dans les Sous-Préfectures des régions où les bénéficiaires ont été réunies.
- **Pragmatisme** : Il était initialement prévu un paiement de la subvention AGR en deux tranches afin de permettre un meilleur suivi des bénéficiaires dans la mise en place de leurs activités et de réduire également le risque financier en cas de non mise en place des AGR financées. Cependant, les retards sur les délais rencontrés dans la mise en place du volet AGR et l'approche de la fin du projet ont conduit à revoir cette approche. Ainsi, le paiement des subventions en une seule tranche a été autorisé par l'UCP le 30 décembre 2019 afin de pouvoir payer la subvention à tous les bénéficiaires avant la fin du projet.

VI.2.2.3 Impulsion de la masculinité positive

Il faut signaler le refus de certains maris que leurs femmes fréquentent cet espace. Les guides religieux ont dû être sollicités.

VI.2.2.4 Amélioration des conditions (besoins quotidiens) et position sociale (valeur ou statut) des filles et des jeunes femmes

Les interventions des différents projets, en dépit de la pluralité des approches, ont été en faveur de l'épanouissement et l'autonomisation économique des filles/femmes en Côte d'Ivoire.

Le sous-projet *les "filles font le futur"* est un tremplin qui a contribué à la réduction des mariages précoces des jeunes filles. Ce volet conduit dans les ZIP, a permis le renforcement des capacités (formation des mentors féminins, formation des bénéficiaires, cours d'alphabétisation, etc.), l'élaboration des plans d'affaires, les distributions des kits pédagogiques et des fonds d'appuis, les journées de réflexion ; la diffusion de

spots/émissions par des radios de proximité ; les sensibilisations des leaders communautaires et de la population des ZIP, la sensibilisation et la formation des Clubs des Maris/Futurs Maris (CDM/CDFM), etc.

Le sous-projet promotion en genre et en compétences de vie pour l'autonomisation socio-économique des jeunes filles déscolarisées ou non scolarisées dans le Hambol a permis de former des femmes/filles dans les métiers porteurs et d'accompagner ces dernières dans le démarrage de leurs AGRs.

Avec la mise en œuvre du Projet SWEDD1, des résultats positifs en termes d'autonomisation sociale et économique ont été enregistrés.

Sur la base de l'étude initiale, des idées de projet ont pu être concrétisées. Au nombre de ces résultats, l'expérience des espaces sûrs est patente. La coexistence des hommes et des femmes au sein de certains Espaces sûrs, mais surtout le déroulement des modules du curriculum par les Mentors a créé un déclic en termes de changement chez les bénéficiaires. Il en a découlé une expression plus libre des femmes, une communication pacifique et des décisions majeures qu'elles prennent en toute responsabilité. À titre d'exemple, lorsqu'une des auditrices de l'espace sûr a su que sa scolarisation est un devoir des parents et un droit dont elle peut jouir, elle a décidé de reprendre immédiatement les classes. Par ailleurs, ce cadre créé localement permet de ne pas déplacer les filles, de développer des plans de protection sociale, de prise en charge des VBG avec l'implication d'une diversité de parties prenantes

VI.2.2.5 Environnement favorable

En Côte d'Ivoire, l'autonomisation des adolescentes et des femmes est une préoccupation du gouvernement. Pour atteindre cet objectif, plusieurs lois, stratégies et politiques publiques ont été mises en place.

VI.2.2.5.1 Milieux de travail décents et respectueux de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur privé

La Constitution de la Côte d'Ivoire garantit l'égalité des droits pour tous les citoyens, indépendamment de leur sexe. Elle protège les droits fondamentaux des enfants, y compris le droit à l'éducation, à la santé et à la protection contre les violences. De plus, elle garantit l'égalité entre tous les citoyens, sans distinction de sexe, notamment dans le domaine de l'emploi, de l'éducation, de la participation politique et de la propriété des terres. La participation des femmes à la vie publique et politique est encouragée, permettant leur accès aux mandats électifs et fonctions électives.

La loi sur l'égalité des chances entre les femmes et les hommes a été adoptée en 1997 et vise à promouvoir l'égalité des sexes dans tous les domaines de la vie sociale, économique et politique. Elle interdit toute discrimination basée sur le genre et garantit l'égalité des droits et des opportunités pour les femmes. Le Plan National de Développement de la Côte d'Ivoire, également appelé "Plan National de Développement (PND) 2021-2025", intègre l'autonomisation des femmes comme une priorité transversale. Ce plan comprend des mesures spécifiques visant à renforcer la participation économique, sociale et politique des femmes.

VI.2.2.5.2 Lois, politiques, budgets et services en lien avec le travail décent

La stratégie nationale d'autonomisation des femmes, d'une durée de cinq ans (2021-2025), est axée sur le renforcement des capacités des femmes, l'amélioration de leur accès aux ressources économiques, la promotion de leur participation dans les prises de décision, la lutte contre les violences basées sur le genre et la promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs. Des programmes spécifiques ont été mis en place pour encourager la scolarisation des filles, lutter contre les discriminations de genre dans l'éducation et promouvoir l'accès aux services de santé reproductive et sexuelle.

En 2019, une loi spécifique a été adoptée pour lutter contre les violences faites aux femmes, y compris les mutilations génitales féminines, les violences domestiques et le harcèlement sexuel. Cette loi prévoit des mesures de protection des victimes, des sanctions pour les auteurs de violences et des actions de sensibilisation et de prévention.

Cependant, malgré ces avancées, des défis persistent. Il est nécessaire de renforcer la mise en œuvre des lois et des politiques existantes, de lutter contre les discriminations structurelles et culturelles, d'améliorer l'accès à l'éducation, de combattre les violences basées sur le genre, de promouvoir l'autonomisation économique et politique des femmes et de favoriser l'égalité des chances et des droits pour tous. L'engagement continu du gouvernement, de la société civile et des partenaires internationaux est essentiel pour surmonter ces défis et créer un environnement propice à l'autonomisation des adolescentes et des femmes en Côte d'Ivoire.

VI.3 Interventions et effets induits

L'Etoile de la capacité d'agir" a été retenue pour mettre en relief les effets susceptibles d'être liés aux interventions. Cet outil dispose de six modalités que sont : Estime de soi, Liberté d'expression, Connaissance et prise de décisions au sujet du corps, Etablissement et poursuite d'objectifs propres à soi, Sécurité en public, Se sentir valorisée ; à cet ensemble, la "capacité d'influence" a été ajoutée. Un croisement a été effectué entre chacune de ces sept (7) variables et les cinq (5) catégories d'interventions répertoriées : compétences de vie, compétences entrepreneuriales, compétences techniques, appui au démarrage et actions sur l'environnement des participantes (soutien communautaire et processus de plaidoyer)

Il s'est agi de fixer, en fonction des interventions, les informations, ou faits qui assurent ou non l'effectivité de l'un ou l'autre des sept éléments sus énumérés. Cela revient in fine à apprécier dans quelle mesure les initiatives développées peuvent servir effectivement de tremplin à l'autonomisation des participantes dont chaque branche de l'outil est une facette.

VI.3.1 Estime de soi

Grâce au concept des Espaces Sûrs (ES), les jeunes filles ont renforcé leur confiance en elles et leur capacité à gérer leurs émotions. Les sessions sur la confiance en soi ont permis aux participantes de croire en leur propre capacité et de renforcer leur pouvoir intérieur, ce qui doit avoir amorcé un processus de transformation. Elles ont acquis des compétences en gestion de micro-entreprises et ont vu leur leadership renforcé. Ces apprentissages les ont outillées sur les plans financier et cognitif, leur donnant ainsi plus de confiance en leur avenir et en leurs chances de succès. Les thématiques abordées ont également contribué à améliorer la perception que les femmes ont d'elles-mêmes, de leurs potentialités et de leurs droits, créant une dynamique plus favorable pour accroître leur estime de soi.

VI.3.2 Liberté d'expression

Les participantes ont acquis des compétences essentielles en matière de négociation, d'établissement de relations, de communication, d'écoute active et d'auto-expression claire. Un exemple concret de l'émancipation des participantes est observé dans une localité de la région du Kabadougou, où les bénéficiaires ont renoncé au choix d'une mentore, ayant bien compris leur propre rôle. Cela illustre comment les participantes ont acquis suffisamment de confiance en elles pour prendre des décisions et s'exprimer librement, contribuant ainsi à une plus grande liberté d'expression dans leur environnement.

Ces compétences ont été également mises en pratique lorsque les participantes ont dû soutenir leurs plans d'affaires publiquement devant un jury, démontrant ainsi leur capacité à s'exprimer de manière convaincante et à défendre leurs projets. De plus, les campagnes de sensibilisation et de plaidoyer ont contribué à créer un environnement plus ouvert à la libre expression des femmes, les encourageant à partager leurs opinions, à contribuer aux discussions communautaires et à jouer un rôle actif dans la prise de décisions au sein de leur communauté. Cela a permis aux femmes de faire valoir leurs idées, de revendiquer leurs droits.

VI.3.3 Connaissance et prise de décisions au sujet du corps

Les participantes ont acquis une compréhension plus approfondie de ces questions, ce qui les a renforcées dans leur capacité à prendre des décisions éclairées. Elles ont également développé des compétences de négociation, appris à dire "NON" lorsque nécessaire, et maîtrisé des techniques de refus pour faire face à la pression de leur entourage.

En parallèle, les communautés ont été sensibilisées aux droits des femmes et aux pratiques néfastes pour leur santé sexuelle et reproductive. Cette sensibilisation a favorisé un environnement où les femmes sont mieux informées et encouragées à prendre des décisions en toute connaissance de cause, ce qui est essentiel pour leur bien-être et leur autonomisation.

VI.3.4 Etablissement et poursuite d'objectifs propres à soi

Le développement des modules sur la prise de décision ont permis aux participantes d'acquérir l'aptitude à se fixer des objectifs, à travailler en équipe, à servir d'exemple et à prendre des décisions motivées. Elles ont été guidées dans l'élaboration de plans d'affaires pour la création et la gestion d'Activités Génératrices de Revenus (AGR), ce qui leur a permis d'acquérir des compétences de gestion et de calcul des bénéfices, tout en apprenant à épargner.

De plus, l'octroi de subventions aux participantes a renforcé leur capacité à planifier leurs activités en leur accordant les moyens nécessaires pour mettre en œuvre leurs plans d'affaires en toute sérénité. Parallèlement, les communautés ont été sensibilisées sur l'importance d'encourager les jeunes filles et femmes à poursuivre leurs objectifs et à s'autonomiser. Cette combinaison d'acquisition de compétences pratiques et de sensibilisation au niveau communautaire a eu un impact significatif sur la capacité potentielle des femmes à définir et à atteindre leurs objectifs personnels et professionnels.

VI.3.5 Sécurité en public

Les modules développés, axés sur les relations saines, la résolution de problèmes et de conflits, la négociation, les relations interpersonnelles et la capacité à dire "NON", ainsi que les techniques de refus, ont renforcé les compétences des femmes pour faire face à des situations potentiellement dangereuses.

De plus, grâce aux efforts de sensibilisation et d'éducation menés au sein des communautés et par ces dernières, les femmes sont mieux informées sur la protection des droits et de leur sécurité. Les gestes appropriés à prendre pour créer un environnement plus sûr pour elles sont désormais mieux compris et appliqués. En renforçant les compétences des femmes en matière de communication, de négociation et de résolution de conflits, ces interventions ont contribué à améliorer leur sécurité lorsqu'elles sont en public, tout en favorisant une sensibilisation accrue au sein de la société sur la nécessité de protéger et de respecter les droits des femmes.

VI.3.6 Se sentir valorisée

Le sentiment de valorisation des femmes s'est accentué. Les modules de formation conçus visent à améliorer la perception que les participantes ont d'elles-mêmes en mettant l'accent sur leur valeur, leurs droits et leur capacité d'influence. En offrant aux femmes la possibilité de générer des revenus, ces interventions ont non seulement amélioré la manière dont les participantes se perçoivent, mais ont également façonné la manière dont leurs communautés les perçoivent.

Le fait que 74 % des enquêtées décident de l'utilisation de leurs revenus démontre leur nouvelle confiance en elles et leur capacité à prendre des décisions financières autonomes. De plus, le caractère public et officiel du paiement des subventions souligne la reconnaissance de la valeur des bénéficiaires aux yeux de leur communauté. Les campagnes de sensibilisation et de plaidoyer menées par le programme ont joué un rôle essentiel en informant les communautés sur diverses thématiques liées à l'autonomisation des femmes, contribuant ainsi à améliorer la perception des femmes au sein de ces communautés et à encourager un environnement plus favorable à leur autonomisation.

VI.3.7 Capacité d'influence

Les modules de formation développés, axés sur la résolution de problèmes, la négociation, les compétences en communication et l'expression claire, ont permis aux participantes d'acquérir des compétences essentielles pour influencer positivement leur environnement.

De plus, les communautés ont été sensibilisées sur l'importance de l'opinion des femmes concernant leur propre condition. Les comités mis en place dans le cadre de la mise en œuvre du projet ont inclus une proportion significative de femmes, ce qui a favorisé leur participation aux prises de décision. Cette inclusion des femmes dans les processus décisionnels a permis d'accroître leur influence et de promouvoir une participation plus égale entre les genres, créant ainsi un environnement propice à l'autonomisation des femmes.

VI.4 Témoignages de quelques bénéficiaires

Ils illustrent les aspects les plus parlants des multiples accompagnements dont les participantes ont été l'objet.

VI.4.1 Compétences de vie

1. Je suis bénéficiaire de l'espace sûr de ma localité (Sohou). Ce qui m'a motivé à participer aux activités c'est que pendant la présentation du projet aux bénéficiaires, l'agent d'IRC a dit que des conseils nous seront donnés afin de nous rendre autonomes pour pouvoir nous prendre en charge. Ce que j'ai apprécié à l'espace sûr c'est qu'on apprend avec des images, on joue, on chante et on danse. « Le cours qui m'a beaucoup touché c'est le cours où on a parlé de mariage forcé. J'ai eu de la peine pour la jeune fille qu'on

mariait de force. Ce sont des choses qui se passent chez nous ici. Si les gens peuvent nous aider à arrêter cela se serait une bonne chose. ». Moi-même, le projet m'a permis de comprendre beaucoup de choses. Surtout sur la santé de la femme. J'ai eu trois enfants, deux garçons et une fille. Mon premier est né le 14 mai 2014, le deuxième le 22 janvier 2016 et la fille le 11 avril 2018. Je les ai eus de façon successive. A l'espace sûr, la mentor nous a dit que faire des enfants de façon rapprochée était dangereux pour la santé de la femme. Après le cours, j'ai échangé avec mon mari pour qu'on parte à l'hôpital afin qu'on nous aide à éviter de faire les enfants chaque année. C'est vrai qu'au départ, il n'était pas d'accord pour m'accompagner dans mon idée. Mais avec les conseils de la sage-femme à il a accepté. Ça fait maintenant six mois que je me suis fait placer mon premier implant pour espacer les grossesses. Avec cette méthode nous allons espacer les naissances de nos enfants et je resterai toujours belle et en pleine forme. Aux filles qui hésitent à nous rejoindre à l'espace sûr, je leur dis de venir aux séances car les conseils donnés par la mentor nous ont fait changer de comportement. Maintenant, j'arrive à contenir ma colère contrairement à avant et je sens que les gens se rapprochent beaucoup plus de moi qu'avant. [Soro Maman, 24 ans, Sohoul]

J'ai été contactée par la mentor pour suivre les enseignements à l'espace sur de **FOUMBOLO**. Avant je ne savais que les inégalités entre l'homme et la femme et d'ordre biologique. Pour moi c'était naturel et que cela ne pouvait pas changer. Une fois après l'enseignement arrivé à la maison, j'ai demandé à mon mari s'il pouvait m'aider dans les travaux domestiques. A mon étonnement il a accepté. J'ai compris qu'avec la communication on pouvait régler beaucoup de problèmes. Depuis mon mari m'aide à la maison à faire les travaux ménagers. Je dis merci à l'AIBEF » [Ouattara Yetcho Rosalie, 22 ans, Foubolo].

2. Je suis arrivée à l'espace de ma localité qui est KOFFISSIOKAHA grâce aux conseils d'une voisine. Elle m'a dit du bien sur les enseignements qui sont donnés. J'ai été intéressé par les enseignements qui parlent des droits des femmes et des enfants ainsi que les violences qui leur sont faites. Avant j'entendais parler des droits des femmes et des enfants à la radio et à la télévision mais c'est à l'espace sûr que j'ai su ce que cela voulait dire. Les enseignements m'ont aidé à abandonner de mauvaises choses que je faisais avant telle que les palabres avec mes amies et mon copain et la mésentente avec mes parents. Actuellement j'ai changé de comportement et je m'entends bien avec ma mère [Ouattara Salimata 25 ans, Koffissiokaha]
3. Je suis marié et père de trois enfants. Avant, je ne causais pas avec ma femme, tout ce qui concerne les personnes de sexe féminin ne m'intéressait pas donc je n'avais aucune considération pour ma femme. Quand on m'a parlé de l'école des maris, j'ai dit je vais aller voir et aujourd'hui, je suis très heureux car, vraiment, tout a changé dans la vie de ma femme et moi ; **maintenant, je vois les femmes autrement, je vois que nous sommes pareils, il n'y a pas de différence entre l'homme et la femme**. Maintenant, quand je vends le coton, je viens avec l'argent et nous décidons ensemble quoi faire avec. Je comprends maintenant que la femme travaille trop donc on partage les tâches, quand ma femme fait la cuisine, moi je lave les enfants ou je vais puiser l'eau. A l'école, on a étudié la planification familiale et nous comprenons qu'il ne faut pas faire les enfants n'importe comment, mais il faut faire ce dont on peut s'en occuper avec ma femme. Ce que j'ai beaucoup apprécié c'est que les hommes modèles nous ont appris qu'il faut **accompagner sa femme à l'hôpital** donc moi-même je donne ce conseil à mes amis et les autres membres de la famille [Sékongo Nalourou Bakary, 25 ans]
4. Je suis originaire de Bouna, et résidant à Fasselemon (sous-préfecture de Kong), marié et père de quatre enfants (une fille et trois garçons). Je fais les travaux champêtres pour nourrir et m'occuper de ma famille. Je suis arrivé avec mes parents depuis l'âge de 9 ans à Fasselemon. Un jour, un ami du nom de Valy m'a présenté à un agent de IRC qui cherchait une personne sachant lire et écrire pour enseigner des jeunes adolescents. Il m'a donc mis en contact avec cet agent et j'ai servi d'interprète lors d'une causerie avec les leaders communautaires dans mon village. Après j'ai été enrôlé comme mentor « homme modèle ». Dès le début j'ai hésité parce que je me disais que je n'allais pas avoir le temps, mais avec les motivations de IRC, j'ai accepté. Il faut préciser qu'à la formation, j'ai été choqué par les images de la pratique de l'excision que j'ai vu là-bas. En voyant la souffrance de la petite fille sur l'image je me suis rendu compte du mal que nos parents font subir aux filles. L'excision chez nous est une coutume et les parents ne savent pas que c'est une pratique nuisible pour la femme. Certains ne savent pas que la loi l'interdit. Et là, j'ai commencé à penser à ma fille. Je me suis dit « jamais ma Sabine que j'aime tant, ne va subir cette atrocité ». Au retour de la formation j'ai expliqué cela à ma femme, mais dans ce mois de janvier ma femme m'a dit que notre fille qui aura ses 6 ans en fin février 2020 allait être excisée. J'ai dit non !!! Ma fille va garder l'intégralité de son sexe sans subir de mutilation, c'est comme ça que j'ai épargné Sabine. Le projet doit continuer pour nous aider à sensibiliser tous nos parents. Je suis aujourd'hui prêt

à sensibiliser mes frères, mes parents que ce n'est pas normal de faire subir cela à nos filles et d'arrêter cette pratique. ... [HIEN Sansan Michel, 30 ans, Fasselemon]

5. **Koliko** est un village situé dans la sous-préfecture de Tienko, département de Minignan. Ce village est réputé pour ses pratiques ancestrales telles que les excisions, les mariages précoces et forcés et autres formes de violences faites aux femmes et aux filles. Depuis la venue du projet, les activités mises en œuvre (formations, causeries éducatives et sensibilisations de masse) ont permis aux parents de comprendre qu'ils causaient du tort aux adolescentes de par leurs pratiques néfastes. Ainsi le père d'une bénéficiaire dénommée Togola Fanta qui l'avait donnée en mariage au Mali, est allé négocier avec les parents du fiancé et a réussi à faire revenir sa fille avec lui [Dého Alain, agent de terrain IRC, Tienko]
6. Je suis analphabète car je n'ai pas eu la chance d'aller à l'école parce que chez nous les filles sont destinées à être femmes au foyer et non à aller à l'école. Mes parents n'ont pas jugé donc nécessaire de me scolariser. Lors d'une assemblée communautaire organisée par IRC, j'ai été approchée par l'agent de terrain IRC en charge du village sur proposition de la communauté afin d'être mentor dans le projet dénommé « Les Filles Font le Futur ». C'est avec beaucoup d'hésitation que j'ai accepté car je ne sais ni lire ni écrire. Après avoir été retenue comme mentor, nous avons reçu des formations qui m'ont permis de comprendre qu'il y a beaucoup de pratiques et comportements que nous avons qui ont des conséquences néfastes sur notre santé et sur notre vie. Après ces différentes formations, j'encadrais un groupe de 13 bénéficiaires dans l'espace sûr, qu'on a nommé : « Sababougnouman », où on se réunit les vendredis et dimanches, de 8h à 10h. Il faut dire que je vis dans une communauté où la femme n'a pas droit à la parole et son avis ne compte pas. Pendant l'exécution du projet avec les différentes sensibilisations, nous avons remarqué le changement de comportement envers les femmes, à commencer par le chef du village qui est mon mari. Un soir, il m'a appelé pour échanger avec moi par rapport à une décision qu'il voulait prendre. J'ai été très surprise parce que ce n'était pas dans ses habitudes de me consulter sur les questions importantes de notre foyer. Il m'avait donc proposé d'envoyer notre dernière fille, Traoré Mana âgée de 8 ans qui est en classe de CE1 à Abidjan, pour être nounou de l'enfant de sa propre sœur. J'ai donc demandé si l'enfant allait continuer à aller à l'école, une fois là-bas. Il a répondu « non ». Je lui ai donc dit que je n'ai pas eu la chance d'aller à l'école et je ne souhaitais pas que ma fille finisse comme moi et la place de l'enfant est à l'école car c'est son droit, comme ce qui nous a été enseigné à l'espace sûr. Je remercie IRC pour cette grande aide car en toute sincérité si je n'avais pas eu la chance de faire partie de ce projet qui m'a ouvert les yeux, j'allais accepter sans hésiter la décision de mon mari. Aujourd'hui avec le temps il a fini par comprendre qu'il appartient à l'enfant de décider de son avenir et il n'en parle plus. J'exhorte donc tous les parents à laisser les enfants aller à l'école. Ils ont besoin de s'épanouir à l'école au lieu de les envoyer travailler, permettez aux enfants de terminer leurs études afin d'avoir un avenir meilleur. [Ouattara Mayéli, 44 ans, Fasselemon].
7. J'ai été identifiée par la mentor de ma localité qui est SARALA. Les enseignements sur comment éviter les grossesses non désirées m'ont intéressée. Avant quand j'avais des histoires avec une amie, je gardais rancune et je la boudais. Les enseignements sur la communication m'ont aidé à améliorer mon comportement. Je suis heureuse d'avoir participé aux enseignements de ce projet et je souhaite que d'autres femmes puissent en bénéficier [Karidjatou Wereko, 24 ans, Sarala]
8. J'ai été approchée par une amie qui m'a invitée à assister à une séance de l'espace sûr. C'était la première fois de me retrouver avec des filles que je voyais dans le village mais que je n'approchais pas. Les enseignements qui parlent des méfaits de l'excision et les avantages de la planification familiale m'ont beaucoup intéressé. J'ai appris à l'espace sûr qu'il est bon de se marier, mais les deux partenaires doivent s'aimer mutuellement et décider de se marier. Les parents ne doivent pas imposer des maris à leurs filles et les obliger à vivre avec eux. Avant j'avais des difficultés à parler au père de mes enfants. Grâce aux enseignements sur la communication, je commence à m'exprimer et à me faire comprendre et j'en suis heureuse [Tonie Sezarine, 20 ans, Niemene]
9. J'ai fait CP1, et par manque de moyens, mes parents sont venus me déposer chez ma grand-mère. Donc quand Katier (l'agent d'IRC) m'a parlé de l'espace sûr, j'ai décidé d'y aller. Moi, j'ai été mariée forcée, à 15 ans ; nous étions nombreux et ma grand-mère n'avait pas les moyens de s'occuper de nous tous. Les parents de mon mari lui ont donné des sacs de maïs et de riz, alors que j'avais 10 ans. À 15 ans, ma grand-mère m'a dit qu'il était temps de me marier, j'ai refusé, je fuyais toujours, mais on partait toujours m'attraper. Vraiment pour mon âge, j'ai trop souffert, mais depuis que j'ai commencé l'école avec les mentors, vraiment ça va. Ce qui m'a beaucoup plus c'est quand on nous a parlé de la santé du corps, ça m'a donné des conseils car je voulais avoir dix (10) enfants, mais la mentor nous a dit à l'école qu'on doit

faire les enfants dont on peut s'en occuper, donc j'ai décidé maintenant de faire trois enfants. Aujourd'hui ma vie a changé car avant je faisais toujours les histoires avec mon mari, je ne balayais pas ma cour, et quand mon mari refusait de puiser de l'eau, moi aussi, je faisais la même chose. Maintenant, mon mari et moi, on cause beaucoup, on ne fait plus d'histoires, lui aussi il a fait club des maris, et vraiment il m'aide. Il puise l'eau, quand il a l'argent, on discute ensemble pour voir comment l'utiliser. Quand je fais la cuisine, lui, il lave les enfants ou bien il puise l'eau ; en tout cas mon mari ne me frappe plus, alors qu'avant, il ne se passait pas de jour sans qu'il ne me frappe, je souffrais trop pour mon âge. Je suis très contente de faire l'alphabétisation, je sais écrire mon nom et je me dis que l'école que je n'ai pas pu faire, je vais pouvoir faire maintenant. « Mon mari et moi on parle de la planification familiale et on sait comment nous organiser ». Ce que je n'ai pas beaucoup aimé, c'est que dans l'espace sûr, il n'y a pas de banc donc on est obligé d'aller avec nos tabourets. En tout cas je souhaite qu'on continue et puis si les hommes aussi peuvent faire alphabétisation, ça sera bien. [Silue Tchelin Habiba, 21 ans]

VI.4.2 Compétences professionnelles/techniques et entrepreneuriales

Je suis arrivée à l'espace sûr de **BONIERE** à l'invitation d'une amie qui y allait déjà. J'ai été bien accueillie et j'ai trouvé les échanges des mentors et des participantes très intéressants. Les enseignements qui parlent des droits des enfants, comment négocier, comment négocier avec son mari et les enfants m'ont touché. Avec la formation sur la comptabilité simplifiée pour les AGR, j'ai compris pourquoi je tombais en faillite dans mon commerce. Si je reprends une activité avec ce que j'ai appris je peux m'en sortir [Salamata karidjatou, 24 ans, Boniere]

VI.5 Facteurs de succès

Des évidences mondiales [(Moore, 2015), (Singh & Schneiders, 2016)] relient l'efficacité des interventions en vue de l'autonomisation économique des femmes à des facteurs spécifiques. Au nombre de ceux-ci figurent en bonne place : une approche inclusive et multisectorielle dans la programmation des interventions, l'insertion des participantes dans les métiers traditionnellement réservés aux hommes et la construction de partenariats stratégiques. Les constats qui découlent des effets des interventions relevées ont été appréciés à l'aune de ces trois repères.

VI.5.1 Approche inclusive et multisectorielle dans la programmation des interventions

Elle a reposé sur la double analyse de la demande et de l'offre.

VI.5.1.1 Analyse du marché de l'emploi

Une analyse minutieuse des opportunités de marché a été menée, permettant aux bénéficiaires de cibler des secteurs porteurs et de prendre des décisions éclairées pour leurs activités entrepreneuriales.

VI.5.1.1.1 Analyse de la demande

Une enquête approfondie a été menée pour comprendre les besoins et les attentes des potentielles bénéficiaires. Cette investigation a garanti la pertinence des actions développées et l'adhésion des participantes aux initiatives entrepreneuriales : *“De façon générale, les besoins exprimés par les adolescentes ont porté sur les points suivants : (i) savoir lire et écrire, (ii) apprendre à gérer son argent ; (iii) avoir un fonds de commerce pour le financement d'une activité génératrice de revenus (AGR) ; (iv) apprendre à gérer un foyer ; et (v) apprendre à s'exprimer en public. Cependant, les parents ont montré un fort désir d'autonomisation financière de leurs filles afin qu'elles puissent soutenir leurs ménages et leurs familles”* [extrait rapport IRC].

VI.5.1.1.2 Analyse de l'offre

Elle a consisté en une évaluation pour identifier les secteurs économiques prometteurs synthétisés en une matrice pour guider les actions futures. Les domaines où les femmes et les adolescentes peuvent s'engager avec succès.

Une étude a été réalisée de mars à juin 2019 afin d'actualiser la matrice des opportunités économiques dans les neuf (9) régions couvertes par IRC que sont Abidjan, Bafing, Bagoué, Folon, Kabadougou, Marahoué, Poro, Tchologo et Tonkpi. L'étude de l'actualisation de la matrice des opportunités économiques dans ces régions a été effectuée par l'équipe de IRC à l'aide d'une méthodologie définie et de guides d'entretiens.

Les données ont été collectées auprès d'un échantillonnage raisonné d'opérateurs économiques, de structures d'encadrement de promoteurs et gestionnaires de projets AGR, de microfinances travaillant avec les promoteurs des AGR et de groupements ou associations féminins en AGR. La matrice des opportunités économiques rentables établie a été validée par une trentaine d'opérateurs économiques et de prestataires dans le domaine des AGR conviés à un atelier d'échange organisé par IRC le 7 juin 2019 à Man. Soixante-dix-neuf (79) activités économiques réparties dans les six secteurs d'activités (agriculture, élevage, commerce, service, transformation et artisanat) ont été jugées rentables sur l'ensemble des neuf régions du projet à l'issue de l'actualisation.

VI.5.1.2 Analyse situationnelle

Un comité technique national a été mis sur pied pour la rédaction des sous-projets avec l'appui de la Banque mondiale, du Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfance et de la Solidarité (MFPES), du Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté (MSCSLP), du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP), et l'Observatoire National de l'Équité et du Genre (ONEG)

Des ateliers techniques ont été organisés avec plusieurs acteurs incluant les bénéficiaires, pour définir les activités/tâches à mettre en œuvre pour l'atteinte des objectifs et un impact significatif du projet. Ces rencontres des parties prenantes ont permis de définir les axes du projet, les cibles, les activités principales à retenir, les différentes stratégies de mise en œuvre de chaque tâche, etc.

VI.5.2 Insertion dans les métiers traditionnellement réservés aux hommes

VI.5.2.1 Interventions EFTP et défis spécifiques des jeunes femmes

Trois principales situations peuvent être évoquées à ce niveau.

Survenance de l'approche AVEC : au départ, la stratégie AVEC n'était pas partie intégrante du dispositif à implémenter. Elle a été adoptée pour maintenir la cohésion communautaire ou sociale dans un contexte où des bénéficiaires sont sélectionnées au sein d'un groupe de candidates potentielles. En mettant en place ce système, il est possible de faire coexister dans un même creuset, autour de la même caisse, celles qui sont soutenues pour des AGR et celles qui ne le sont pas. Ces dernières pourront par contre solliciter des prêts pour leurs activités.

« L'idée est venue d'une cohorte de Dabakala. Les jeunes filles, les bénéficiaires et leur mentor avaient déjà mis en place leur Association Villageoise d'Épargne et de Crédit avant les AGR promues par le projet. ... Elles se sont dites les autres qui n'ont pas pu bénéficier parce que ne remplissant pas les conditions allaient être frustrées... »

- Divergence de conception entre bénéficiaires et équipes projet : il a été envisagé la possibilité de fédérer les bénéficiaires autour des AGR. Elles ont pour la plupart préféré l'approche individuelle à celle de groupe envisagé par le projet. La pluralité des activités à soutenir, donc du matériel à acquérir n'était pas en adéquation avec les prévisions du projet.

« ...c'était d'acquérir une part de matériel et le reste en fonds de roulement. Quand les activités sont diverses, acquérir ce genre de matériel devient fastidieux » [Répondant ONG]

Toujours par rapport aux bénéficiaires, la taille de certaines localités n'a pas permis d'y mobiliser le nombre escompté. L'un des opérateurs de mise en œuvre a procédé plutôt à un regroupement dans sa zone pour être en capacité d'atteindre les objectifs escomptés.

- Absence de financement : certains plans d'affaires n'ont pas été financés bien qu'ils aient été validés. Une telle situation est due au fait que les ressources financières ont fait défaut.

Par ailleurs, des filles non adolescentes de 8 à 9 ans ont déclaré être déjà fiancées ou mariées alors que le projet était destiné aux filles adolescentes.

VI.5.2.2 Choix d'une formation professionnelle et disponibilité d'informations

VI.5.2.2.1 Élaboration et/ou adaptation du curriculum des formations

Une étude a été réalisée pour cartographier les centres de formation professionnelle ainsi que les dispositifs de renforcement de capacités afférents à la gestion d'entreprise et celle du personnel. Il est rappelé ici, les faits majeurs ayant marqué la validation des sites d'intervention, la formation des formateurs, les choix d'activités des bénéficiaires.

- **Préparatifs et lancement des activités de la composante AGR** : dans ce cadre des activités de la composante AGR, IRC a élaboré de février à juillet 2019 un certain nombre d'outils pour la mise en œuvre des activités sur le terrain dont :
 - la stratégie globale de l'action AGR (révisée en juillet 2019 en fonction des réalités du terrain et du temps restant avant la fin du projet) ;
 - le guide explicatif de l'action AGR et du processus de sélection des bénéficiaires ;
 - la grille de sélection basée sur trois (3) types de critères définis à savoir la vulnérabilité, la participation aux activités des ES et la motivation des potentielles bénéficiaires à mener une AGR ;
 - le questionnaire et la note méthodologique pour l'actualisation de la matrice des opportunités économiques dans les régions du projet ;
 - le module de formation entrepreneuriale réadapté *Learn to Earn*, révisé en fonction de la stratégie globale révisée ;
 - le canevas des plans d'affaires simplifié ;
 - la fiche d'annotation et la note méthodologique d'approbation des plans d'affaires.

Les supports sus cités ont été partagés et validés par l'UCP-SWEDD entre février et août 2019. Ces différents outils, validés par l'UCP, ont permis une logique et une cohérence des actions de la composante AGR ainsi qu'une meilleure conduite des activités en vue de l'atteinte des objectifs du projet.

- **Validation des sites d'intervention** : sur la base des recommandations de l'Observatoire National de l'Équité et du Genre (ONEG), IRC en collaboration avec le (MFPE), a procédé au choix des sites d'intervention. Les listes des sites d'intervention des régions ont été soumises à la validation des directions régionales. Chaque site a été passé en revue et les plus aptes ont été retenus.
- **Formation des mentors**, les mentors ont été recyclés sous plusieurs angles afin d'être à même d'assumer la responsabilité qui leur a été dévolue. Les types de formations qu'ils ont suivis sont ci-après énumérés :
 - Formation initiale des mentors féminins sur le genre et le curriculum des ES (réalisée par l'ONEG),
 - Formation initiale des mentors féminins sur les VBG,
 - Formation des mentors en technique d'animation du curriculum des ES,
- **Formation sur les kits Learn to Earn** : un atelier à Korhogo (du 6 au 9 août 2019) et à Man (du 15 au 17 août 2019), a été organisé pour l'orientation de l'équipe AGR de IRC sur les notions entrepreneuriales contenues dans le module de formation réadapté du *Learn to Earn* et révisé en fonction de la stratégie globale AGR (révisée également suite aux recommandations de l'UCP et de l'équipe ministérielle afin de tenir dans les délais du projet, et validés le 31 juillet 2019). Au cours de l'atelier, l'équipe a été orientée également sur le canevas du plan d'affaires et de son remplissage. En plus de l'équipe AGR (18 staffs), 7 agents du MFFE et 17 AT genre de IRC ont participé à cet atelier éclaté. Les agents du MFFE, ont été membres des différents comités d'approbation. Ils ont par ailleurs participé activement avec IRC et les opérateurs privés au processus de l'approbation des plans d'affaires.
- **Distribution des kits Learn to Earn**
 - Après la validation par l'UCP du module entrepreneurial réadapté du *Learn to Earn* révisé, un total de 20 exemplaires du module et 4.500 exemplaires du canevas du plan d'affaires ont été reprographiés en blanc et noir et remis à chaque AT pour faciliter la formation des bénéficiaires. À ces outils, ont été ajoutés des fiches de rapportage, de suivi de la formation entrepreneuriale et des images choisies des sacs à images du projet PRISE.
 - Les kits *Learn to Earn*, composés du module de formation entrepreneuriale réadapté, des fiches de rapportage et de suivi, de certaines images des sacs à images du PRISE et des plans d'affaires, ont permis aux agents de IRC d'animer de façon efficace les thématiques abordées dans le module et d'accompagner les bénéficiaires dans la rédaction de leurs plans d'affaires. Les fiches de suivi ont

permis de s'assurer de la qualité de la formation entrepreneuriale donnée aux jeunes filles. Elles ont permis également de suivre pour chaque localité le taux de participation des bénéficiaires à la formation.

- En outre, 4.500 cartes-bénéficiaire confectionnées et portant les informations (nom, prénoms, date de naissance, localité) relatives à l'identité des bénéficiaires ont facilité le paiement de la subvention prévue aux bénéficiaires. Les cartes-bénéficiaires ont été nécessaires lors des paiements de la subvention AGR dans les localités. Elles ont permis de s'assurer que la subvention AGR payée aux jeunes filles soit réellement octroyée aux bénéficiaires concernées.
- **Formation des moniteurs de l'alphabétisation** : elle a été assurée par la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (DAENF). La formation a été utile aux auditeurs pour être en capacité de donner des cours en alphabétisation aux jeunes filles des ES, dans toutes les régions du projet à l'exception d'Abidjan : Marahoué, Tonkpi, Bafing, Kabadougou, Folon, Bagoué, Poro et Tchologo.
- Différents acteurs, sous le leadership de l'ONG, ont contribué à donner un contenu à la matrice des opportunités dans les neuf régions couvertes par IRC. Cette matrice a été mise à la disposition des formateurs *Learn to Earn* et des bénéficiaires pour faciliter le choix des activités pouvant générer des revenus. Par ailleurs, la formation des leaders communautaires et religieux sur les thématiques du projet SWEDD a renforcé leur engagement.

VI.5.2.2.2 Mobilisation et sensibilisation des jeunes et de leur communauté

IRC, en tant que structure d'intermédiation du projet a organisé des séances de travail en vue de le présenter aux organisations non-gouvernementales (ONG) et associations de femmes et des jeunes dans les neuf régions d'intervention. La même démarche a été suivie par AIBEF pour la zone du Hambol. En effet, il faut faire ressortir le fait que la dimension en lien avec les AGR est un volet du sous-projet Genre. De façon concrète, ne peuvent bénéficier des AGRs que des bénéficiaires du projet qui sont actives au niveau des espaces sûrs (ES). Ces moments ont été mis à profit pour procéder à l'identification des potentiels mentors, des ES, ainsi que l'enrôlement des bénéficiaires. Ces rencontres ont également permis de mieux s'imprégner des réalités du champ couvert par le projet et de préparer le terrain pour la cartographie des structures de prise en charge de VBG.

VI.5.2.2.3 Orientation professionnelle

Les résultats de l'analyse de l'emploi ont facilité l'orientation des bénéficiaires, lors de la formation entrepreneuriale, dans le choix de leurs projets AGR. Pour le déploiement des modules de formation, en l'occurrence ceux relatifs à l'entrepreneuriat, les formateurs font usage de beaucoup d'images. Une telle approche facilite le transfert de connaissances du fait que les auditeurs appartiennent à des communautés qui ne savent ni lire ni écrire.

VI.5.2.2.4 Identification et inscription des jeunes

Elles ont été développées à l'adresse des filles les plus vulnérables des espaces sûrs : les bénéficiaires des initiatives ont été identifiées au sein des Espaces sûrs ; le choix a été porté sur les personnes les plus vulnérables ayant fait preuve d'assiduité dans lesdits espaces.

VI.5.3 Construction de partenariats stratégiques

Six (6) catégories d'acteurs ont collaboré à l'élaboration et à la mise en œuvre du SWEDD en Côte d'Ivoire.

(i) Les représentants du pouvoir public que sont le Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfance et de la Solidarité (MFPE) ; le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté (MSCSLP) ; le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) ; l'Observatoire National de l'Équité et du Genre (ONEG); les élus locaux, ANADER et l'UGP ; (ii) les espaces associatifs représentés par le Comité d'Eveil et de Suivi des Activités de Mentor (CESAM), les ONG nationales et internationales (AIBEF; IRC, etc.) ; (iii) le secteur privé dont répondent les opérateurs économiques et les groupements des femmes ; (iv) les chefs religieux et coutumiers ; (v) les bénéficiaires ainsi que les (vi) Partenaires Techniques et Financiers (PTFs.).

Des rencontres d'échanges avec les autorités préfectorales et municipales ont été organisées. Les échanges avec les autorités ont débouché sur la confirmation de leur disponibilité à accompagner le projet en vue de la réussite des activités sur le terrain.

La coalition d'acteurs a fonctionné au profit de l'exécution des interventions : le travail (paiement des bénéficiaires, partage et remontée des difficultés...) avait un caractère collégial. Le cadre d'échanges avec les parties prenantes mis en place a fonctionné comme il faut. Le Ministère de la Femme et de la Solidarité était

au cœur d'un dispositif où interagissent d'autres ministères et les ONG dont la procédure de sélection peut faire école. Aucune institution publique ne s'est substituée aux ONG. En dépit du changement de tutelle du projet, l'ONG de mise en œuvre a développé, au plan local, une synergie d'action propice à l'atteinte des objectifs du projet.

VII.

Axes de progrès



VII. Axes de progrès

Les axes de progrès font référence à un espace de performance où des efforts supplémentaires peuvent être concentrés pour atteindre de meilleurs résultats. Les identifier permet de déterminer les domaines qui nécessitent une attention particulière en vue d'améliorer l'efficacité, l'efficience ou la qualité. Y sont inclus les défis, les gaps (écarts) et les opportunités. Les défis représentent les obstacles à surmonter, les gaps indiquent les écarts entre les performances actuelles et les objectifs fixés ; les opportunités quant à elles sont les domaines où des améliorations pourraient conduire à des résultats plus positifs. Les leçons inspirantes découlant de l'expérience ont par ailleurs été mis en exergue.

VII.1 Défis

Les défis ont été synthétisés en quatre (4) principaux points.

VII.1.1 Non anticipation sur les crises à caractère sanitaire ou sécuritaire

Les effets de ces situations ont influencé négativement des aspects importants du processus mis en œuvre pour déployer et assurer le suivi des interventions. Leur potentiel n'a pas été exploité au maximum eu égard à la faible anticipation dont les crises ont été l'objet lors de la conception des projets

VII.1.2 Autres défaillances au niveau de la prévision et du suivi des initiatives

On peut évoquer la sous-estimation des coûts des biens et services suivant les référentiels des prix, le retard dans la mise à disposition de kits, le long temps pour l'approbation des dossiers, la complexité et la lourdeur des procédures administratives ainsi que celles relatives à la passation de marchés publics.

Par ailleurs, lorsqu'on considère toutes les tâches qu'il a fallu enchaîner dans le cadre des AGR, il a été loisible de constater que le temps (une année) consacré est insuffisant. Il est en effet important d'intégrer dans la planification de cette rubrique, la formation, la mise en place du financement, le temps de paiement, celui à consacrer au suivi...

Des deux ONG commises à la tâche de l'implémentation des projets d'où ont découlé les projets, l'une n'a pas pu mettre en place les AGR à l'issue de la formation et de l'élaboration des plans d'affaires ; l'autre a réussi, in extremis, à le faire, mais sans pouvoir assurer un suivi.

« **C'est dans le suivi que nous accompagnons les bénéficiaires** » [Répondant ONG]

Les comités de suivi locaux mis en place dans chaque localité n'ont bénéficié d'aucun appui (financier ou matériel). De ce fait, certains membres des comités ont arrêté de collaborer avec IRC pendant le projet.

Des projets d'AGRs ont été portés par des groupes. Ces bénéficiaires par la suite, une fois le financement perçu, ont décidé de faire cavalier seul après s'être réparti les sous. Cette décision ne s'est pas soldée par un succès.

VII.1.3 Spécificités liées aux espaces sûrs

Un retard a marqué la livraison du matériel destiné aux espaces sûrs. La formation des bénéficiaires dans les espaces sûrs a été influencée par la disponibilité de ces dernières. Certaines s'adonnent aux travaux champêtres et n'ont été disponibles que tard le soir (22h). Malheureusement, l'assiduité au niveau des espaces sûrs a été un critère de sélection des bénéficiaires des AGR. nécessité d'accompagner les filles sur le moyen terme.

VII.1.4 Stéréotypes liés au genre et à l'autonomisation des femmes

Il faudra réussir à faire accepter à certains hommes de permettre à leurs conjointes de saisir les opportunités de formation et d'initiatives économiques qui leur sont proposées : il se pose la nécessité de continuer à œuvrer à la déconstruction des stéréotypes liés au genre et à l'autonomisation des femmes. Il a en effet fallu l'intervention de guides religieux pour que certains maris lèvent l'interdiction qui pesait sur leurs femmes de pouvoir participer aux activités qui fondent l'inégalité du genre.

VII.2 Gaps à combler

Des gaps ont également été mis à jour.

VII.2.1.1 Faiblesses relatives à la planification et au dispositif de suivi

Il est important d'effectuer une analyse approfondie des risques afin d'identifier les éventuelles perturbations potentielles et de mettre en place des mécanismes de réponse adéquats pour atténuer leurs effets sur les initiatives d'autonomisation économique des filles et des jeunes.

Il est tout aussi pertinent de réaliser des évaluations approfondies pour déterminer les ressources nécessaires, y compris les investissements financiers, les infrastructures et les équipements, afin de soutenir les initiatives d'autonomisation économique des filles et des jeunes femmes de manière durable. En conséquence, soit une assistance technique, soit un dispositif de mentorat, soit un suivi régulier semble requis pour s'assurer que les bénéficiaires sont en mesure de développer leurs compétences et de surmonter les obstacles auxquels elles peuvent être confrontées.

VII.2.1.2 Retards dans la validation des plans d'affaires et durée courte des interventions

Les comités d'approbation éprouvent ont éprouvé des difficultés dans le processus de validation des plans d'affaires. Il en est résulté des retards qui n'ont pas permis le financement d'activités ou la mise en œuvre efficace d'initiatives économiques. Des processus inachevés et une durée courte pour mettre en œuvre les interventions vont à priori en limiter les impacts.

VII.2.1.3 Faible articulation intentionnelle pour des métiers spécifiques

L'absence d'une articulation intentionnelle et spécifique vers les métiers habituellement exercés par les hommes a limité la diversification des opportunités professionnelles au profit des participantes.

VII.3 Opportunités d'accroissement économique au profit des filles et femmes dans le pays

Elles procèdent aussi bien de la documentation du processus que de l'analyse de la cartographie des initiatives repérées.

VII.3.1 Potentiel de reproductibilité

Les interventions et les approches qui ont présidé à leur implémentation démontrent un fort potentiel de reproductibilité : elles peuvent être reproduites dans de nouveaux contextes et bénéficier à d'autres communautés. L'engouement général manifesté par les communautés bénéficiaires est un indicateur clé de cet aspect, soulignant leur enthousiasme et leur engagement vis-à-vis des initiatives développées.

VII.3.2 Synergie d'action des acteurs impliqués

Une interaction positive a marqué les relations entre les parties prenantes des initiatives que sont les structures étatiques, les ONG, les autorités locales et les bénéficiaires eux-mêmes. Cette collaboration étroite et coordonnée constitue un gage de succès pour la reconduction et l'expansion des interventions. L'implication de ces différents acteurs permet de mobiliser des ressources, des connaissances et des expertises complémentaires, renforçant ainsi l'impact des interventions économiques.

VII.3.3 Durabilité

Les effets positifs obtenus grâce à ces interventions révèlent leur durabilité. Le taux de réussite élevé dans l'installation des Activités Génératrices de Revenus (AGR) suggère que les bénéficiaires ont été en mesure de mettre en place des entreprises viables et rentables. Cela témoigne de l'efficacité des programmes de renforcement des compétences entrepreneuriales et de gestion d'entreprise. En capitalisant sur ces opportunités, il est possible de poursuivre et d'étendre les interventions économiques en Côte d'Ivoire, en offrant davantage de possibilités d'autonomisation économique aux femmes et aux jeunes filles.

Il convient de continuer à sensibiliser les parties prenantes, à renforcer les partenariats stratégiques, à faciliter l'accès aux services financiers et à promouvoir l'approche AVEC (Association Villageoise d'Épargne et de Crédit) pour assurer la durabilité des activités économiques. Cela contribuera à maintenir un environnement propice à l'autonomisation économique des femmes et à favoriser le développement socio-économique durable du pays.

VII.4 Leçons apprises

Les informations suivantes pourraient servir aussi bien aux parties prenantes du projet décrit qu'aux institutions qui nourrissent l'ambition d'implémenter des initiatives analogues.

VII.4.1 Renforcement de la confiance en soi des bénéficiaires

Les sessions axées sur la confiance en soi dans le cadre des Espaces Sûrs (ES) ont été déterminantes. Elles ont permis aux jeunes filles de développer une plus grande confiance en elles-mêmes, renforçant leur conviction en leurs capacités. Cela a été un déclencheur de transformation, les encourageant à croire en leur potentiel pour réussir.

VII.4.2 Engagement communautaire

L'implication des autorités administratives et des leaders communautaires a été un élément essentiel du succès du projet. L'engagement des autorités et des leaders communautaires a été favorablement accueilli grâce à l'organisation de discussion focalisée de groupes avec eux. Cette implication a été bénéfique pour résoudre les défis opérationnels. Ces responsables ont joué un rôle clé dans la résolution des problèmes logistiques et dans la levée des obstacles rencontrés lors de la mise en œuvre. La collaboration a favorisé un environnement propice à la réalisation des objectifs du projet. Leur implication ainsi que celles des parents et tuteurs a démontré l'importance des approches participatives pour assurer une meilleure appropriation du projet au sein de la communauté.

La mise en place des CESAM dans les localités de la région du Hambol a joué un rôle crucial dans l'appropriation du projet par la communauté. Impliquer divers leaders communautaires tels que les chefs de village, les représentants des femmes et des jeunes, les guides religieux, les personnels de santé et les enseignants dans ces comités a permis de lever les obstacles à la participation des bénéficiaires. De plus, cela a favorisé une gestion adéquate des ressources et du matériel, garantissant ainsi un fonctionnement efficace des ES et des Clubs de futurs Maris (CdFM).

Par contre, la gestion des comités locaux de suivi du projet dans les neuf régions couvertes par IRC a été entravée par l'absence de soutien financier ou matériel. Ce manque de ressources a conduit à un dysfonctionnement de ces comités, réduisant ainsi leur efficacité et l'engagement des membres. Un soutien adéquat aurait permis d'améliorer le suivi et l'accompagnement des bénéficiaires et des mentors au niveau communautaire, renforçant ainsi l'impact du projet.

VII.4.3 Pratiques clés pour l'efficacité des programmes d'apprentissage et de sensibilisation au sein des communautés

Il est ici, souligné l'importance d'une approche holistique et adaptable dans la planification et la mise en œuvre de projets d'autonomisation communautaire. Il est mis en évidence la nécessité de disposer d'outils accessibles, de planifier une préparation minutieuse et de faire preuve de flexibilité pour assurer l'efficacité et la participation maximale des bénéficiaires.

Utilisation d'outils visuels pour l'apprentissage : elle s'est révélée pratique pour les bénéficiaires et les mentors peu alphabétisés. Un tel arsenal a grandement facilité la compréhension du curriculum et par conséquent, une meilleure appropriation des thématiques abordées

Prise en compte du calendrier agricole : un aspect essentiel de planification des activités a consisté à prendre en compte les saisons agricoles. Des ajustements ont été nécessaires pour s'adapter aux horaires des travaux champêtres. La participation des bénéficiaires s'est trouvée facilitée pendant ces périodes d'activités agricoles intenses.

Gestion du calendrier global et des outils de formation : les délais entre l'enrôlement des bénéficiaires et le début des activités ont entraîné des pertes de participants. De plus, l'adaptation en cours de projet des outils

a retardé la mise en œuvre, mettant en évidence l'importance cruciale de la préparation préalable pour éviter de tels retards.

Identification des bénéficiaires : la stratégie de porte à porte s'est avérée nettement plus efficace que les assemblées communautaires en termes de recrutement. Cette approche directe par les agents enrôleurs a permis de mobiliser un effectif significatif de bénéficiaires. Elle soulignant ainsi son importance pour atteindre une plus large audience.

Motivation et échanges d'expériences : l'utilisation de jeux concours entre les jeunes filles des Espaces Sûrs (ES) et les jeunes garçons des Clubs de futurs Maris (CdFM) a été une stratégie fructueuse. Ces concours (questions-réponses, sketches et messages de sensibilisation) ont non seulement motivé les participants à fréquenter régulièrement les sessions, mais ils ont aussi offert une plateforme dynamique d'échange et de partage d'expériences entre mentors, renforçant ainsi les connaissances et offrant une meilleure visibilité au projet.

VII.4.4 Place des mentors

Ils ont été au cœur des stratégies déployées pour renforcer l'appropriation du programme par la communauté et les bénéficiaires.

Tout d'abord, le renforcement des capacités des mentors au-delà des programmes des Espaces Sûrs (ES) s'est avéré fructueux. Les compétences acquises, notamment sur les violences basées sur le genre (VBG) et les techniques de facilitation, ont non seulement influencé positivement leur attitude mais ont aussi renforcé leur efficacité dans la communauté. Cette amélioration a eu un impact direct sur la qualité des interventions, augmentant ainsi l'impact du programme.

Par ailleurs, l'implication des bénéficiaires dans la sélection des mentors a été une stratégie pertinente. Cette démarche a renforcé la confiance et la participation des filles dans les ES. Elles ont ainsi manifesté une adhésion plus forte au programme. En permettant aux bénéficiaires de participer activement au processus de sélection, cela a contribué à renforcer la confiance entre les mentors et les filles.

Enfin, le coaching des mentors par leurs pairs sur site a été une pratique valorisée. Face aux défis rencontrés dans la maîtrise des animations et des outils de collecte de données, cette approche a permis une amélioration significative des compétences des mentors concernés. Elle a mis en lumière l'efficacité du soutien mutuel entre pairs pour améliorer les compétences et renforcer l'impact des interventions.

VIII. Récapitulatif des informations relatives à la cartographie des interventions économiques mises en œuvre par le SWEDD

Bénéficiaires & régions couvertes	Effectifs des bénéficiaires par intervention	Effectifs par type de métiers	Parties prenantes	Défis	Gaps à combler	Leçons apprises
<ul style="list-style-type: none"> • Cibles primaires : jeunes filles déscolarisées et non scolarisées de 8 à 24 ans • Cibles secondaires : jeunes garçons de 12 à 25 ans • mentors masculins et féminins de 25-50 ans • moniteurs d'alphabétisation <ul style="list-style-type: none"> - Neuf (9) régions¹⁰ et 290 localités - Région du Hambol (55 localités) 	<ul style="list-style-type: none"> • Compétences de vie : 2.374 filles • Formation en AGR (par ANADER) : 734 • Formations de filles (16-24 ans) en entrepreneuriat pour élaborer des plans d'affaires 3 210 • Formation de 3 207 bénéficiaires en notions entrepreneuriales à l'aide du module réadapté du Learn to Earn, 	<p>Aucune indication des filières choisies dans les rapports exploités mais disponibilité des informations ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 026 jeunes filles ont eu leurs plans d'affaires (1210) approuvés. • 2 235 bénéficiaires ont reçu des subventions correspondant à 868 plans d'affaires financés à hauteur de 118 622 265 FCFA 	<p>Six (6) catégories d'acteurs ont collaboré à l'élaboration et à la mise en œuvre du SWEDD en Côte d'Ivoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) Représentants du pouvoir public (ii) Espaces associatifs (iii) Secteur privé ; (iv) Chefs religieux et coutumiers ; (v) Bénéficiaires (vi) Partenaires Techniques et Financiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Non anticipation sur les crises à caractère sanitaire ou sécuritaire • Défaillances au niveau de la prévision et du suivi des initiatives • Spécificités liées aux espaces sûrs • Stéréotypes liés au genre et à l'autonomisation des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Faiblesses relatives à la planification et au dispositif de suivi • Retards dans la validation des plans d'affaires et durée courte des interventions • Faible articulation intentionnelle pour des métiers spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la confiance en soi des bénéficiaires • Engagement communautaire • Pratiques clés pour l'efficacité des programmes d'apprentissage et de sensibilisation au sein des communautés : <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation d'outils visuels pour l'apprentissage - Prise en compte du calendrier agricole - Gestion du calendrier global et des outils de formation - Identification des bénéficiaires - Motivation et échanges d'expériences - Place des mentors

¹⁰ Abidjan, Bafing, Bagoué, Folon, Kabadougou, Marahoué, Poro, Tchologo et Tonkpi



IX

**Axes d'intervention et
acteurs clés d'un processus
d'autonomisation de filles et
de jeunes femmes**

IX. Axes d'intervention et acteurs clés d'un processus d'autonomisation de filles et de jeunes femmes

Les composantes du cadre de référence souhaité ont été élaborées à partir de jalons ci-après précisés.

IX.1 Typologie des Interventions du projet SWEDD

La catégorisation des interventions repérées a été réalisée sur la base de trois paliers de la théorie actuelle de changement de Plan International relative aux compétences et opportunités pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes. Il s'agit de domaines d'investissement clés, des séquences marquantes des interventions et leurs finalités ainsi que de la partition jouée par différents acteurs.

IX.2 Classification selon les domaines d'investissements clés

Les domaines d'investissement clé renvoient à l'acquisition de compétences fondamentales et complémentaires en matière d'autonomisation des filles et des jeunes femmes. Le développement d'un environnement propice, l'inclusion financière et le soutien de la communauté sont également des aspects clés dont il faut tenir compte.

IX.2.1 Compétences fondamentales de base

Elles tiennent aux compétences de vie, celles relatives aux habiletés professionnelles et entrepreneuriales ainsi qu'au soutien communautaire.

IX.2.1.1 Compétences de vie

Elles forment le socle d'une autonomie renforcée et le gage d'une participation effective des femmes aux actions sociales. Les compétences de vie sont cruciales pour l'autonomisation des femmes, renforçant leur confiance, leur expression, et leur prise de décisions éclairées notamment pour ce qui est de leurs droits et choix. Elles acquièrent la capacité de poursuivre leurs objectifs personnels et professionnels, de gérer leurs finances, et de se sentir en sécurité en public. La valorisation personnelle et la participation égale dans les décisions familiales et communautaires sont également favorisées.

IX.2.1.2 Compétences professionnelles et entrepreneuriales

Elles englobent une série d'habiletés pour réussir dans le monde des affaires et de l'entreprise, qu'il s'agisse de l'analyse des opportunités de marché pour guider la prise de décision stratégique ou de l'élaboration d'analyse de rentabilité pour évaluer la viabilité des projets.

La mise en réseau est une compétence cruciale pour établir des relations professionnelles fructueuses et des partenariats stratégiques, créant ainsi des opportunités pour la croissance des entreprises. Parallèlement, le soutien à la formalisation ou au démarrage est important. Il facilite l'accès aux marchés, au financement et à la protection des droits des entrepreneurs.

IX.2.1.3 Soutien communautaire

Le soutien communautaire pour l'autonomisation des jeunes filles vise, par des actions de communication et de sensibilisation, à éliminer les barrières sociales et économiques, à briser les stéréotypes de genre et à créer un environnement où elles peuvent prendre des décisions éclairées sur leur avenir.

IX.2.2 Compétences essentielles et complémentaires

Elles se réfèrent aux capacités fournies aux jeunes pour créer leur propre entreprise ou s'organiser de façon efficace pour être salarié.

IX.2.2.1 Entrepreneuriat des jeunes (travailleurs indépendants)

Il s'agit d'apprécier dans quelle mesure les jeunes, en particulier les jeunes femmes, explorent les possibilités de travail décent de leur choix, qu'il s'agisse d'un emploi salarié ou indépendant.

IX.2.2.2 Emploi des jeunes (salariés)

L'emploi est un pilier clé de l'autonomisation, avec une analyse des opportunités de marché guidant les choix professionnels. L'aide à la préparation au travail développe les compétences nécessaires pour réussir professionnellement. La recherche d'emploi et le placement ciblés connectent les individus aux opportunités alignées sur leurs compétences. La formation sur le lieu de travail favorise le développement et l'adaptation de compétences professionnelles. Elle sensibilise également l'employeur sur les spécificités propres aux filles et aux femmes. Ensemble, ces éléments créent une voie vers le succès personnel et la contribution au développement économique.

IX.2.3 Environnement favorable

L'efficacité des interventions en faveur des adolescentes et des femmes est tributaire de la création d'un environnement. Il repose sur deux piliers essentiels :

- des milieux de travail décents et respectueux de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur privé
- des lois, politiques, budgets et services en lien avec le travail décent.

IX.2.3.1 Milieux de travail décents et respectueux de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur privé

Il s'agit, d'une part de la contribution des entreprises du secteur privé au respect des principes du travail décent pour les jeunes, en particulier les jeunes femmes et d'autre part, à la mise en pratique desdits principes.

IX.2.3.2 Lois, politiques, budgets et services en lien avec le travail décent

Les cadres juridiques et réglementaires gagnent à créer un écosystème équitable où les jeunes femmes peuvent accéder à des emplois décents, bénéficier de conditions de travail justes et contribuer au développement de leur propre potentiel.

IX.2.4 Développement de l'inclusion financière en lien avec les interventions économiques

L'établissement de passerelle entre le développement de l'inclusion financière et les interventions au profit de l'autonomisation économique des adolescentes et des jeunes femmes leur permet d'accéder à des ressources financières, de gérer leurs finances et de participer activement à l'économie. Cela suppose qu'elles bénéficient d'un programme d'éducation financière ; qu'on leur facilite l'accès aux services financiers pour les projets qu'elles portent et qu'elles soient effectivement accompagnées dans un contexte de promotion de l'équité.

IX.2.5 Interventions spéciales et complémentaires dans le contexte humanitaire

Les crises sanitaires et/ou sécuritaires influencent la mise en œuvre des initiatives d'une façon générale. Cela implique des réponses appropriées surtout quand il s'agit des filles et des jeunes femmes.

IX.3 Classification selon le parcours et la finalité de l'intervention

Les interventions visant à autonomiser les femmes s'appuient sur des séquences soigneusement élaborées pour assurer un succès durable. Ces dernières constituent les maillons d'un processus cohérent et progressif vers l'autonomie économique en comprenant :

- les besoins du marché
- en établissant des partenariats solides
- en fournissant des compétences adaptées et
- en offrant un soutien continu

Les initiatives mises en œuvre ont pour finalité de créer des opportunités concrètes et durables pour les femmes, les aidant ainsi à réaliser leur plein potentiel.

IX.3.1 Analyse du marché de l'emploi

L'analyse du marché de l'emploi pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes consiste en une évaluation de la demande en compétences recherchées par les employeurs et des atouts des jeunes femmes afin d'élaborer des programmes adaptés pour pallier les lacunes et les obstacles à une intégration professionnelle réussie.

IX.3.1.1 Analyse de la demande

L'analyse de la demande en emploi pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes se concentre sur les statistiques spécifiques au genre pour situer leur position relativement au marché du travail. Elle explore les taux d'emploi, les salaires, les types d'emplois, l'accès à des postes qualifiés et les conditions de travail pour mettre en lumière les inégalités. Par ailleurs, cette analyse examine la segmentation du marché du travail, la disponibilité de services de garde d'enfants et les stéréotypes de genre liés aux emplois, offrant une vision complète des obstacles à leur participation équitable.

IX.3.1.2 Analyse de l'offre

L'analyse de l'offre en emploi pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes explore les entreprises acquises à la cause de l'égalité professionnelle et salariale. Elle met en évidence les services d'accès tels que crèches et transports. Elle examine la participation des femmes à travers la chaîne de valeur et la segmentation sectorielle par l'identification des opportunités à forte valeur ajoutée et des secteurs porteurs. En parallèle, cette approche marque un intérêt pour les politiques publiques nationales et locales en faveur de l'emploi des femmes, tout en identifiant les programmes préexistants à même de promouvoir l'autonomisation économique des jeunes femmes.

IX.3.1.3 Analyse sociale et sociétale

L'analyse sociale et sociétale pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes porte sur les rôles domestiques de genre, les stéréotypes liés à l'emploi, et les obstacles tels que le transport, la sécurité et les responsabilités domestiques au sein des foyers. Une telle lecture débouche sur l'identification aussi bien des barrières socio culturelles que des jeunes femmes vulnérables : sans emploi, en décrochage scolaire, mères célibataires, migrantes ou victimes de mariages précoces. Elle vise à mettre en relief les normes patriarcales et à élaborer des stratégies ciblées en vue de la sélection et de l'autonomisation des femmes par le marché du travail.

IX.3.2 Construction de partenariats stratégiques

IX.3.2.1 Identifier et bâtir des partenariats stratégiques

L'identification et la construction d'un ensemble de partenariat stratégique reposent sur l'assurance que les partenaires sélectionnés intègrent une perspective de genre et soutiennent activement l'emploi des jeunes filles. Ils s'efforcent d'assurer la sensibilisation et la formation des partenaires aux enjeux de genre, de l'emploi décent et de la lutte contre le harcèlement sexuel. La disponibilité de ressources financières en est un élément essentiel. La négociation promeut l'intégration de ces dimensions cruciales au sein des politiques de ressources humaines et de recrutement des partenaires. C'est un facteur clé pour un environnement propice à l'autonomisation et à l'épanouissement professionnel des jeunes femmes.

IX.3.2.2 Conduire une stratégie de sensibilisation et de plaidoyer

Cette démarche repose sur la mise en place d'un dispositif d'informations et de promotion de l'emploi des jeunes femmes. Il vise à éradiquer les stéréotypes de genre liés à l'emploi par la collaboration avec divers acteurs : les entreprises et les partenaires de l'emploi, les familles, les décideurs et le grand public. Cette approche inclusive intègre spécifiquement les jeunes et les communautés en tant que "facilitateurs de genre" ou mobilisateurs communautaires. Il est visé, in fine, la création d'un mouvement collectif pour surmonter les barrières de genre et favoriser une participation équitable des jeunes femmes sur le marché du travail.

IX.3.3 Préparation en vue de la réussite du programme de renforcement des compétences d'employabilité des jeunes filles et femmes

IX.3.3.1 Élaboration/ adaptation du curriculum des formations

Elle vise à sensibiliser les formateurs aux enjeux de genre et à l'importance d'une orientation professionnelle équitable. Elle tient compte des normes locales de genre dans la démarche méthodologique et les outils pédagogiques pour créer un environnement d'apprentissage culturellement adapté. Cette démarche supprime les stéréotypes de genre des objectifs, manuels et contenus de formation. Elle met en avant des modèles de réussite masculins et féminins. Elle façonne de ce fait une éducation et une formation équilibrées, préparant les jeunes femmes à s'engager pleinement dans le monde professionnel.

IX.3.3.2 Mobilisation et sensibilisation des jeunes et de leur communauté

Cette approche met en avant des modèles de réussite féminine, forme des groupes de "gender facilitators" au sein des jeunes pour sensibiliser les communautés et transmettre aux familles, leaders communautaires et religieux, l'importance de l'autonomisation économique des jeunes femmes. Elle a pour finalité le changement d'attitudes et de comportements au profit de ces dernières en vue d'une vie professionnelle épanouie.

IX.3.3.3 Information et conseil aux jeunes et à leur famille

Ce processus repose sur une communication transparente des contenus de formation et des opportunités offertes. Il favorise un dialogue continu et une capacité de négociation affermie pour répondre aux questions et inquiétudes. Il promeut la parité dans les groupes de mobilisation communautaire pour à la fois créer une compréhension partagée et ouvrir des voies vers l'égalité de participation sur le marché du travail.

IX.3.3.4 Identification et inscription des jeunes

L'identification et l'inscription des jeunes filles marquent le début d'un processus de déconstruction des stéréotypes de genre liés aux métiers, priorisation des jeunes filles vulnérables. Il s'agit de mettre en lien l'éventail des offres professionnelles et les intérêts individuels des bénéficiaires.

IX.3.3.5 Orientation professionnelle

L'orientation professionnelle est le procédé au moyen duquel le programme facilite aux bénéficiaires la compréhension des débouchés des différentes formations qui leur sont proposées. Elle combine divers éléments (offre d'opportunités professionnelles et de carrières, témoignages concrets et inspirants de professionnelles) dans l'optique d'aider les adolescentes et jeunes femmes à faire des choix éclairés pour s'épanouir dans leur carrière.

IX.3.3.6 Mise en situation professionnelle

Elle se résume à encourager les jeunes femmes à effectuer des journées d'observation au sein d'entreprises notamment dans des secteurs non traditionnels.

IX.3.4 Acquisition des compétences d'employabilité des jeunes filles et femmes

C'est une approche multidimensionnelle qui se matérialise à travers des formations professionnelles pour des emplois salariés et la création d'entreprises. Elle repose aussi sur des formations en compétences de vie qui renforcent les capacités des jeunes filles et des femmes à relever les défis personnels et professionnels. Les stages d'apprentissage de courte durée enrichissent leur expérience, tandis que les certifications valident leur expertise pour le marché du travail.

IX.3.4.1 Formation professionnelle en vue d'un emploi salarié

Cette action promeut la mixité des métiers, la nécessité d'adapter les horaires et infrastructures aux contraintes des jeunes femmes. Elle offre un soutien renforcé avec des cours supplémentaires ainsi qu'un suivi pour prévenir les décrochages. Elle sensibilise également sur le droit du travail, l'emploi décent et la lutte contre le harcèlement sexuel, préparant ainsi les jeunes femmes à une carrière épanouissante.

IX.3.4.2 Formation professionnelle en vue d'une création d'entreprise

Elle favorise l'accès aux crédits et à des formations non stéréotypées, promouvant des secteurs porteurs pour tous. Cette démarche s'adapte aux besoins des jeunes femmes en ajustant les horaires et les infrastructures des centres de formation. Elle renforce également le soutien en sensibilisant l'entourage et la communauté, créant ainsi un environnement propice à leur succès entrepreneurial.

IX.3.4.3 Formation en compétences de vie

Elle propose des ateliers mixtes et non mixtes pour discuter du genre, des rôles, du pouvoir, du partage des tâches, de la santé et de l'autonomisation des femmes. Ces ateliers renforcent également la confiance en soi, la communication et la prise de parole en public. Cette démarche renforce les habiletés interpersonnelles des jeunes femmes et les prépare à exceller professionnellement.

IX.3.4.4 Apprentissage (stage de courte durée)

Il repose sur le soutien financier aux bénéficiaires des différentes formations à travers l'établissement des partenariats avec des entreprises conscientes de l'enjeu et l'octroi de bourses. Il garantit également que les entreprises d'accueil offrent un environnement de formation favorable, avec des mentors, des locaux adaptés et des horaires convenables, créant ainsi une opportunité concrète pour développer des compétences professionnelles.

IX.3.4.5 Certification

Cela revient à soutenir et suivre plus spécifiquement les jeunes filles avec la possibilité de leur offrir une seconde chance ou de rattrapage en cas d'échec afin de s'assurer qu'elles accèdent à une certification de formation. Elle consiste en une validation du savoir et des différentes compétences apprises par les bénéficiaires aux programmes.

IX.3.5 Accompagnement et recherche d'emploi (emploi salarié ou auto-emploi)

L'accompagnement et la recherche d'emploi offrent un soutien pour accéder à des emplois salariés ainsi que pour créer des entreprises.

IX.3.5.1 Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié

Un tel processus vise à effectuer un plaidoyer pour établir des conditions de travail favorables. Cela suppose des aménagements (transport sécurisé, toilettes séparées, horaires flexibles) des mesures de sécurité renforcées et un suivi des bénéficiaires.

IX.3.5.2 Appui et soutien à la création d'entreprise

Il consiste à mettre en place un système de tutorat/mentorat avec des rôles-modèles féminins, capables d'orienter, de conseiller et de suivre les jeunes filles dans leur création d'entreprise.

IX.3.5.3 Suivi et maintien dans l'emploi

Il se réfère aux services de soutien, y compris financier, pour accompagner les filles et les jeunes femmes dans leur parcours professionnel. Le réseautage, en créant des liens avec d'anciens employés, offre des conseils recèlent de précieuses opportunités.

IX.3.5.4 Suivi et services de soutien, notamment financier

Les services de suivi et de soutien dont les programmes de bourses, de garde d'enfant et d'aide financière sont essentiels pour l'autonomisation des adolescentes et jeunes femmes. Il est crucial de veiller à leur accès au crédit, à la diversité des financements et au contrôle de leurs ressources, tout en proposant des services adaptés aux plus vulnérables. Les services financiers devraient également faciliter l'accès à la formation par le biais de bourses et de subventions.

IX.3.5.5 Réseautage / Réseau des ancien-nes

Il s'agit de créer des réseaux, impliquant les filles et les garçons en vue de faciliter la circulation de l'information.

IX.4 Classification selon les acteurs intervenants dans les domaines d'investissements clés

L'autonomisation des jeunes vulnérables, spécialement les jeunes femmes, implique une coopération entre divers acteurs. Au tableau de ces derniers, on peut inscrire les jeunes filles et les femmes elles-mêmes, les familles et les leaders communautaires (traditionnels & religieux) ; la société civile, le secteur privé, les fournisseurs de formation et les acteurs publics.

IX.4.1 Jeunes vulnérables et exclus, notamment les jeunes femmes

Le projet SWEDD a pour cible principale les Adolescentes et Jeunes Femmes (AJF ; 15-24 ans) en situation de vulnérabilité extrême. Leur condition en général et au Sahel en particulier est critique en ce qui concerne notamment la capacité d'agir, l'éducation et l'autonomie économique. L'adhésion aux objectifs du projet par les AJF participantes et leurs pairs dans leurs communautés est donc nécessaire pour conduire efficacement les différentes interventions qui leur sont destinées. Cela passe entre autres par une analyse pertinente de leurs besoins afin que le but visé corresponde aux aspirations des participantes et qu'elles puissent bâtir et développer les compétences pertinentes axées sur le marché et poursuivre les opportunités pour les emplois décents de leur choix.

IX.4.2 Familles & communautés (y compris leaders traditionnels & religieux)

La famille et la communauté en Afrique et particulièrement au Sahel influencent les choix dans la vie des individus. La position traditionnellement dévolue aux femmes les place généralement sous l'autorité d'abord de leur père puis de leur mari et, plus généralement, de la famille. Atteindre les AJF dans ces communautés implique d'obtenir l'assentiment de leurs tuteurs/maris. À un niveau supérieur, les leaders traditionnels et religieux font figure d'autorité dans les communautés des régions ciblées. L'influence et le pouvoir qu'ils détiennent sur le comportement et les choix des membres de leurs communautés les rendent incontournables pour le succès de toute initiative. En les incluant dans le processus, le but est de leur faire adopter des normes et des pratiques positives et appuyer les jeunes femmes pour qu'elles continuent à développer leurs compétences et saisir les opportunités d'emploi décent.

IX.4.3 Société civile (OCB/ONGs, organisations de jeunes, alliances OSC)

Les membres de la société civile jouent un rôle clé dans la programmation et la mise œuvre d'interventions à visée d'autonomisation des AJF. Véritable pont entre les bénéficiaires et les PTF publics et privés, ils sont au plus près des communautés et constituent des partenaires de taille pour promouvoir les opportunités de renforcement de capacités, d'emplois décents et fournir/appuyer les opportunités pour l'emploi et l'entrepreneuriat des participantes.

IX.4.4 Secteur privé (employeurs, institutions financières, société)

Véritables moteurs du monde économique, les acteurs du secteur privé constituent une porte d'entrée et une source d'informations cruciales pour le succès d'initiatives à visée d'autonomisation économique. Que ce soit en amont, pour effectuer une analyse pertinente du marché ou en aval, pour fournir des opportunités d'emplois décents et des services financiers adéquats, tout projet en lien avec l'autonomisation économique des AJF, pour être efficace, doit compter avec eux.

IX.4.5 Fournisseurs de formation (acteurs publics, acteurs privés, ONGs)

Pour atteindre l'objectif de faire acquérir aux participantes du SWEDD les différentes compétences requises, des fournisseurs de formations ont été contractualisés. L'objectif était de fournir des formations pertinentes et accessibles et sensibles au genre pour l'emploi et l'entrepreneuriat des participantes.

IX.4.6 Gouvernement (législateurs/décideurs politiques, les organismes gouvernementaux concernés)

Les gouvernements des pays SWEDD étant les initiateurs du projet, ils y ont joué un rôle central. Leur implication a été effective tout le long du processus. Cela a notamment permis d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des réglementations plus sensibles au genre et encourageant l'autonomisation économique des AJF.

X. Interventions "non SWEDD"

La liste actuelle des interventions a été dressée et un tableau a mis en exergue les aspects clés. Il renvoie par ailleurs à un fichier Excel, plus fourni en informations.

X.1 Contenu actuel des interventions

Six (6) interventions ont été pour le moment répertoriées et traitées de bout en bout. Elles sont ci-après énumérées.

1. Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI),
2. Women for Change Cohorte 1 et 2,
3. Appui à l'engagement soutenu des femmes dans la consolidation de la paix et la sécurité à l'Ouest de la Côte d'Ivoire (SWEEP),
4. Les femmes et les jeunes filles, actrices de la prévention des conflits à travers l'alerte précoce et les réseaux d'information,
5. Appui à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des OMD : composantes 1&2,
6. Appui à l'autonomisation des femmes de la filière karité.

La matrice de la page suivante restitue des informations clés relatives à chaque intervention.



X.2 Présentation sommaire des interventions non SWEDD

Dénomination de l'intervention	Domaine de l'intervention	Villes couvertes	Institution.s initiatrice.s	Organisation.s de mise en œuvre	Source.s de financement	Personne à contacter	Bref résumé de l'intervention
Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI)	Facilitation de l'accès des participantes aux services financiers par le truchement de la mise en relation avec les services financiers/institutions financières et/ou à travers la participation à un groupe d'épargne et de crédit, etc.	National	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	CABINET DE LA PREMIERE DAME DE LA REPUBLIQUE	Gouvernement	Gouvernement ivoirien	<p>L'objectif du FAFCI est de permettre aux femmes de la Côte d'Ivoire d'accéder à des ressources financières à coût réduit en vue de créer ou de renforcer des AGR. Entre autres de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - former et sensibiliser les femmes sur la gestion des AGR ; - financer des AGR de plus de femme, grâce à l'implication des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). Les bénéficiaires sont : - Les femmes et groupements de femmes Ivoiriennes - Les femmes âgées de 21 ans ou plus - Les femmes ayant un projet d'AGR ou exerçant une AGR. <p>Le FAFCI a été créé par décret n° 2012-1106</p>
WOMEN FOR CHANGE COHORTE 1 ET 2	Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi	Gueyo	Care International	Synergie Expertise ; Care	Mars Inc. et la Fondation Jacob's	Synergie Expertise	<p>" L'objectif étant d'aider les participantes a) à participer davantage au développement communautaire, b) renforcer leur capacité de leadership et c) contrôler leurs propres revenus. Les principales activités mise en œuvre sont les suivantes : Création et supervision de nouvelles Village saving and loan association (VSLA) ; Liaison les VSLA de Guéyo et financement de leurs microprojets ; Formation à la problématique hommes-femmes et mise en œuvre d'activités liées à l'égalité des sexes (dialogue de couple, discussions de groupe, sensibilisation) ; Formation à l'entrepreneuriat des promoteurs et des membres des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédits (AVEC) etc... Le projet est d'une durée de trente-six mois soit trois ans (2016-2018). Comme valeur ajoutée, le projet a fait naître de nouvelles initiatives en contribuant à la création de groupements avec une forte mobilisation des femmes ; au renforcement de capacités des organisations communautaires. Les participantes de ce projet sont les productrices de cacao et les femmes vivant dans des ménages de producteurs de cacao.</p>

Dénomination de l'intervention	Domaine de l'intervention	Villes couvertes	Institution.s initiatrice.s	Organisation.s de mise en œuvre	Source.s de financement	Personne à contacter	Bref résumé de l'intervention
Appui à l'engagement soutenu des femmes dans la consolidation de la paix et la sécurité à l'Ouest de la Côte d'Ivoire (SWEEP)	Prise en compte du contexte d'urgence dans la programmation des interventions	5 départements de l'Ouest à savoir : Guiglo, Bloléquin, Toulepleu, Taï et Tabou.	Gouvernement ivoirien	Exécuté par CARE International qui s'est appuyée sur 02 partenaires de mise en œuvre : Conseil pour l'Assistance Humanitaire et le Développement (CAHD) et de l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI).	Fond des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (UNPBF) d'un montant de 1Million USD	Losseni COULIBALY Coordonnateur du Projet	Le projet a pour objectif global de renforcer la participation des femmes dans les initiatives locales de consolidation de la paix et de la sécurité. 4 résultats majeurs sont visés, notamment : 1) Renforcement du dialogue et de la responsabilité entre les citoyens et les autorités locales sur les questions de sécurité et de paix dans 50 communautés frontalières ; 2) Augmentation de la collaboration sur les questions de sécurité qui affectent le commerce et le renforcement de la confiance entre les femmes et les jeunes de part et d'autre des lignes de division ; 3) Les femmes et les jeunes font un suivi actif des initiatives gouvernementales de consolidation de la paix et la sécurité dans les départements ciblés ; 4) Les autorités locales soutiennent d'une manière proactive l'engagement des citoyens dans la consolidation de la paix et la sécurité dans les départements ciblés. Prévu pour une durée initiale de 18 mois, le projet SWEEP a été exécuté sur une période de 20 mois, après avoir bénéficié d'une extension sans coûts de 02 mois (Septembre et Octobre 2018). Il a duré du 6 Mars 2017 au 31 Octobre 2018.
LES FEMMES ET LES JEUNES FILLES, ACTRICES DE LA PREVENTION DES CONFLITS A TRAVERS L'ALERTE PRECOCE ET LES RESEAUX D'INFORMATION	Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi ;	Le projet s'est déroulé dans les zones Nord (Korhogo et Bouna) , Ouest (Man et Duekoué) et Abidjan (Abobo et Yopougon)	ONU FEMMES et UNICEF en collaboration avec le Ministère de la femme, de la famille et de l'enfant (MFFE) ont initié le projet	ONU FEMMES et UNICEF Les ONG partenaires : Animation Rurale de KORHOGO (ARK), Caritas Man, CERAP, Génération femmes du troisième millénaire (GFM3), ICTJ, LEADAFRICAINES et WANEP.	ONU FEMMES, UNICEF et Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF)	M. Jean Jacques N'Gbaramou , Chargé de Suivi et évaluation à ONU FEMMES	Dans le cadre du processus de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, ONU FEMMES et UNICEF en collaboration avec le MFFE ont initié le projet ce projet. Il vise à aborder la thématique de la prévention et la gestion des conflits en impliquant la participation effective des femmes et des jeunes filles. Comme activités : Renforcer le leadership féminin dans les mécanismes d'alerte précoces pour la prévention et la gestion des conflits en milieu communautaire et scolaire ; Les communautés et leurs leaders/ chefs traditionnels sont sensibilisés à la participation des femmes et jeunes filles dans les mécanismes d'alerte précoce ; Les femmes et les jeunes filles sont capables de gérer pacifiquement les conflits et d'agir en tant que médiatrices. Mise en œuvre de Mai 2017 à Novembre 2018 dans le Nord et l'Ouest du pays ainsi qu'à Abidjan en renforçant les rôles des femmes et des jeunes filles dans les mécanismes d'alerte précoce et de consolidation de la paix. Les femmes sont normalement les bénéficiaires et actrices du projet.

Dénomination de l'intervention	Domaine de l'intervention	Villes couvertes	Institution.s initiatrice.s	Organisation.s de mise en œuvre	Source.s de financement	Personne à contacter	Bref résumé de l'intervention
D'APPUI A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE ET A LA REALISATION DES OMD : COMPOSANTES 1&2	Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi ;	Les zones d'intervention du programme sont la zone sud, centre, nord et Ouest. Les cinq zones d'interventions du PARP-OMD Guiglo, Bouaké, Korhogo, Bondoukou et Abidjan.	PNUD	Le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement,	Le budget global du programme est de 17,8 millions USD PNUD : principale source de financement (soit 47%). Le gouvernement ivoirien un (40%) 13% restants représentent (Secteur Minier), de l'UE, la BAD (le FIDA et ONUSIDA).	Gouvernement de la Côte d'Ivoire	"L'objectif du PARP/OMD est de contribuer à la réduction de la vulnérabilité des populations et à l'amélioration de leurs conditions de vie, en contribuant ainsi à l'atteinte des OMD notamment de l'OMD 1 (Réduire l'extrême pauvreté et la faim). Le PARP/OMD s'articule autour des trois composantes suivantes : 1) Appui institutionnel pour le renforcement des capacités de planification, de coordination et de suivi-évaluation des actions de lutte contre la pauvreté au niveau de l'administration centrale et au niveau des collectivités territoriales. 2) Appui à la relance et à la diversification des activités au profit des communautés. 3) Facilitation de l'accès à l'Eau potable, aux services énergétiques et à la gestion durable des ressources naturelles. La durée du programme est de cinq (5) ans avec une mise en œuvre en deux principales phases. Les participants directs du programme sont les populations vulnérables organisées en groupements communautaires notamment les jeunes sans emploi, les femmes, les communautés, dans les villages ou dans les quartiers des communes et les participantes indirects la structure nationale de coordination et de suivi du DSRP, les autres structures de l'administration nationale et déconcentrée, les collectivités territoriales mais aussi les organisations communautaires à la base.
Appui à l'autonomisation des femmes de la filière karité	Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi	Région de Tchologo et Bounkani avec	ONU Femmes, en appui au Ministère de la Femme, de la Famille, et de l'Enfant a initié. L'exécution du projet est assurée par ONU FEMMES en partenariat avec le gouvernement et l'Association FIKACI	Association FIKACI	ONU Femmes avec un budget de 350.000 USD	Association FIKA - CI	L'objectif principal de l'initiative vise à offrir des opportunités aux femmes du secteur agricole pour progresser dans les chaînes de valeur, en vue de contribuer à leur assurer une sécurité du revenu, un travail décent et une autonomie économique. La FIKA-CI a été identifiée par ONU Femme comme partenaire de mise en œuvre pour l'accompagnement de la filière karité à la certification biologique. De manière spécifique, le projet visait à : Renforcer les capacités techniques et matérielles des collectrices ; Renforcer les capacités techniques et matérielles des transformatrices ; Connaître la certification des produits de karité des coopératives qui sont conformes aux normes de qualité requises. 3 résultats sont escomptés: 1) La capacité de production des petites exploitations de la chaîne de valeur karité est améliorée; 2) La connaissance des opportunités de marché par les femmes du secteur karité est améliorée; 3) La culture forte de la gestion axée sur les résultats, de la production de rapports et de la gestion des connaissances est évidente. La réalisation des activités s'est donc faite d'Octobre 2017 à Mars 2019. D'une période de 4 ans, ce projet a prévu soutenir l'autonomisation économique de 40.000 femmes (participantes au projet) dans des chaînes de valeur agricole dont le karité.

XI. Conclusion

Le dispositif de collecte et d'analyse des données a été ancré dans la théorie de Changement de Plan International sur la question. Les résultats des interventions identifiées ont été appréciés grâce à des variables qui découlent de deux principaux modèles théoriques : "Youth Employment and Entrepreneurship, en français Emploi et Entrepreneuriat des Jeunes" (YEE) mis au point par Plan International et le "genre transformateur".

L'étude menée sur les interventions économiques visant à autonomiser les femmes en Côte d'Ivoire a mis en évidence des résultats positifs et des opportunités prometteuses. Les interventions ont démontré leur efficacité à plusieurs niveaux, en améliorant la qualité de vie des bénéficiaires et en renforçant leur estime de soi, leurs compétences entrepreneuriales et leur participation économique. Les taux élevés de réussite dans l'élaboration de plans d'affaires et la distribution de subventions financières témoignent de l'impact concret de ces interventions.

Des facteurs de succès ont été identifiés, notamment une analyse situationnelle approfondie, la construction de partenariats stratégiques avec la présence des secteurs public et privé, la sensibilisation des autorités locales et des leaders communautaires, ainsi que l'adaptabilité des équipes de mise en œuvre. Cependant, des défis ont également été relevés, tels que des retards dans le déroulement des activités, des contraintes liées à la durée limitée du projet et des obstacles sur le terrain, tels que le refus de certains leaders communautaires et maris de participer et la survenue de la COVID 19.

Pour progresser, des recommandations sont formulées. Il est essentiel de renforcer la mise en œuvre des lois et politiques existantes, de lutter contre les discriminations structurelles et culturelles, et de promouvoir l'égalité des chances et des droits pour tous. Il est également nécessaire d'intensifier les actions de sensibilisation sur les stéréotypes de genre, de favoriser l'accès aux services financiers pour les bénéficiaires, de renforcer le suivi et l'évaluation des interventions, et de prendre en compte les crises majeures dans l'analyse des risques.

En outre, la synergie entre les acteurs clés, tels que les institutions et ONG internationales, les acteurs publics et privés nationaux, ainsi que les partenaires stratégiques, est cruciale pour assurer le succès continu de ces interventions. La coopération et la coordination entre ces acteurs permettront de maximiser l'impact des interventions et de garantir leur durabilité à long terme.

En somme, les interventions économiques en faveur de l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire offrent de réelles opportunités de développement et de progrès. En s'appuyant sur les leçons apprises, les recommandations formulées, il est possible de continuer à promouvoir l'autonomisation économique des femmes et à favoriser un changement social positif dans le pays.



XII. Recommandations

Pour maximiser l'impact de ces initiatives, quelques pistes d'intervention ont été suggérées.

Dénomination	Brève description	Responsables	Autres acteurs
Renforcer l'accès aux données	Il est utile de mettre en place des mécanismes permettant de collecter et d'accéder à des données plus complètes et actualisées sur les interventions économiques visant l'autonomisation des femmes. Cela permettra une analyse plus approfondie et une meilleure évaluation de l'efficacité de ces interventions	Pouvoirs publics	
Encourager une forte coalition des acteurs	Il est essentiel de continuer à établir des partenariats solides avec des acteurs clés tels que les institutions et ONG internationales, les acteurs publics nationaux et les acteurs privés nationaux. Ces partenariats permettront de bénéficier de ressources, d'expertise et de réseaux étendus, renforçant ainsi l'efficacité des interventions.	<ul style="list-style-type: none"> - Pouvoirs publics - UCP 	<ul style="list-style-type: none"> - ONG - Secteur privé - Centres de formation
Faire une place plus prononcée à l'approche AVEC	Il faut davantage vulgariser l'approche "Association Villageoise d'Épargne et de Crédit" (AVEC) dans les programmes d'autonomisation économique des femmes. Elles pourront ainsi avoir accès aux services financiers et développer par ricochet de façon durable des activités économiques.	<ul style="list-style-type: none"> - Pouvoirs publics - UCP 	<ul style="list-style-type: none"> - ONG - Secteur privé
Sensibiliser en vue de la déconstruction des stéréotypes	Il est primordial de poursuivre les campagnes de sensibilisation visant à déconstruire les stéréotypes liés au genre et à promouvoir l'autonomisation des femmes. Les cibles vont demeurer les hommes et les femmes des communautés locales et des décideurs politiques pour favoriser une plus grande acceptation de l'autonomisation des femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Pouvoirs publics - UCP 	<ul style="list-style-type: none"> - ONG - Communautés – Ménages
Renforcer l'identification civile	Il est nécessaire de soutenir les actions visant à faciliter l'obtention de documents d'identification civile, en particulier pour les filles et les jeunes femmes. Cela permettra de garantir leur accès aux services et aux opportunités, renforçant ainsi leur autonomisation économique.	<ul style="list-style-type: none"> - Pouvoirs publics - UCP 	<ul style="list-style-type: none"> - ONG - Communautés – Ménages
Consolider la démarche du suivi et de l'évaluation	Le couplage du dispositif d'analyse de risques aux mécanismes de suivi et d'évaluation des interventions économiques, méritent d'être bien pensé. Cela permettra de mesurer plus précisément les résultats et ne plus laisser des bénéficiaires évoluer en "roues libres" en cas de crises ; il serait possible d'identifier les lacunes et les opportunités d'amélioration, et d'ajuster les stratégies en conséquence.	<ul style="list-style-type: none"> - Pouvoirs publics - UCP 	<ul style="list-style-type: none"> - ONG - Centres de formation
Figurer la stratégie de mobilisation des ressources financières	Il est essentiel de mobiliser des ressources financières adéquates pour soutenir les interventions économiques visant l'autonomisation des femmes. Pour cela il est possible d'envisager des partenariats avec des institutions de microfinance, des bailleurs de fonds et des investisseurs privés afin de garantir un financement suffisant et durable pour ces initiatives	Pouvoirs publics	<ul style="list-style-type: none"> - ONGs nationales et internationales - Centres de formation - Secteur privé - Entités bilatérales et multilatérales

XIII. Annexes : Outils de collecte

Canevas de lecture 1

(Modules de formation, supports de sensibilisation, rapports de formation, rapports de sensibilisation)

1. Références bibliographiques

2. Élaboration et déroulement des modules

L'élaboration a-t-elle pris en compte les besoins et la situation des participantes ?

Si oui, les modules ont-ils été adaptés en conséquence ? Si non, pourquoi ?

Si adaptation, a-t-elle été efficace ?

Si oui, preuves (**témoignages, retours**). Si non, pourquoi ?

Les cadres de formation étaient-ils adaptés aux besoins et à la situation des participantes ? (Cadre physique, horaires, transports, toilettes, gestion des enfants pour les mères, etc.)

Les outils étaient-ils adaptés au niveau des participantes ?

3. Contenu des formations en compétences de vie

3.1 Compétences acquises : les formations ont-elles permis aux filles et femmes de

- Améliorer leur estime d'elles-mêmes (se sentir aussi intelligentes que les garçons et les hommes, savoir qu'elles peuvent réussir à l'école ou au travail au même titre que les hommes, savoir qu'elles peuvent diriger comme les hommes)
- Pouvoir s'exprimer (poser des questions importantes, exprimer leur opinion, remettre en cause et combattre une injustice) à l'instar des garçons et des hommes et face aux adultes
- Connaître et prendre des décisions par rapport à leur corps (santé sexuelle et reproductive, âge du mariage, consentement)
- Etablir et poursuivre leurs propres objectifs (planifier sa vie personnelle, sociale et professionnelle, avoir du temps à consacrer à ses rêves et activités professionnelles, pouvoir gérer seule son argent)
- Se sentir en sécurité en public (Se défendre et/ou se mettre en sécurité en cas de comportement menaçant, savoir où et comment demander de l'aide)
- Se sentir valorisées (valeur personnelle face aux garçons et hommes, accès aux mêmes informations que les garçons et les hommes, contribution à la prise de décision en famille et en communauté)
- Acquérir les compétences pour vivre et travailler en association et/ou dans le milieu professionnel

3.2 Utilité des compétences : à quoi ont – elles servi ? Quels en sont les effet.s ou résultat.s ?

3.3 Reporter les témoignages contenus dans les documents exploités

4. Contenu des formations professionnelles

4.1 Compétences professionnelles : les formations ont-elles permis aux filles et femmes de

- Acquérir des capacités suffisantes pour exercer un emploi ou une AGR
- Acquérir des capacités suffisantes pour gérer leurs revenus
- Avoir les informations nécessaires pour accéder à des services financiers
- Savoir planifier leurs dépenses et établir un budget
- Savoir chercher un marché et savoir vendre (établir un prix juste et pouvoir le maintenir, négocier, défendre sa position)
- Acquérir des connaissances essentielles en matière de droit du travail et emploi décent (y compris le harcèlement sexuel en milieu professionnel)
- Obtenir un soutien supplémentaire pour celles qui ont eu des difficultés

4.2 Utilité des compétences : à quoi ont – elles servi ? Quels en sont les effet.s ou résultat.s ?

4.3 Reporter les témoignages contenus dans les documents exploités

5. Soutien à l'orientation professionnelle

5.1 Choix du domaine d'activités et accompagnement

Les participantes ont-elles bénéficié d'informations suffisantes pour choisir leurs domaines d'activités ?

Les participantes ont-elles été encouragées à se tourner vers des domaines réputés masculins ?

Quelles sont les raisons qui découragent celles qui ne les choisissent pas ?

Les participantes ont-elles bénéficié d'un accompagnement pas à pas dans l'installation dans les filières choisies ? (Appui dans la recherche et l'obtention d'un emploi, Accompagnement dans la création d'entreprise/AGR)

5.2 Quels sont les résultats tangibles de l'accompagnement

5.3 Reporter les témoignages contenus dans les documents exploités

6. Sensibilisation à l'égard de la communauté

La communauté a-t-elle été sensibilisée autour de la **capacité d'agir** des filles et des femmes ? (Estime de soi, expression, connaissance et contrôle du corps, établissement et poursuite des objectifs, valorisation)

La communauté a-t-elle reçu des informations suffisantes en rapport avec les **droits des filles et femmes** ?

La communauté a-t-elle été sensibilisée sur l'**importance et les avantages de l'autonomisation économique** des filles et des femmes ?

Quels sont les retours/réactions enregistrés suite à la sensibilisation ?

7. Sensibilisation et formation à l'égard des garçons et jeunes hommes

Les garçons et les jeunes hommes ont-ils été **pris en compte** spécifiquement dans le processus ?

Ont-ils été sensibilisés sur les **normes de genre défavorables** et le sexisme ?

Ont-ils été outillés pour **remettre en cause les comportements sexistes** face à leurs pairs et aux adultes de leurs familles ? Sont-ils prêts à soutenir leurs pairs qui le font ?

Ont-ils été formés pour **prendre conscience de la valeur et des droits** des filles et des femmes ? (Égalité de droits et de chances)

Ont-ils été encouragés à **rejeter la violence** dans leurs relations avec leurs pairs et avec les filles et jeunes femmes ?

Ont-ils été outillés pour adopter des **pratiques sexuelles saines** (consentement, protection, planification)

Canevas de lecture 2

(Lois, politiques et stratégies des diverses institutions)

Cartographie de l'environnement favorable : analyse du contexte en lien avec l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent et de l'autonomisation des femmes notamment celle économique

Catégorie 1 : Lois et politiques

- Quelles sont les lois et les politiques en lien avec l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent dans l'environnement local qui pourraient avoir un impact sur l'autonomisation des jeunes filles et femmes
- Les lois et les politiques en lien avec l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent dans l'environnement local qui pourraient avoir un impact sur l'autonomisation des jeunes filles et femmes promeuvent-elles les inégalités de genre ou l'égalité de genre ?
- Que fait chaque partie prenante pour influencer qui peut accéder à cette protection ou à ces provisions dans la communauté.

Catégorie 2 : Prestation de services, pratique institutionnelle et financement,

- Les services qui sont pertinents à l'accroissement des opportunités économiques en vue d'un travail décent bénéficient-ils de financements adéquats ?
- Le financement des services qui sont pertinents à l'accroissement des opportunités économiques tiennent-ils compte du genre et de l'âge dans le contexte local ?
- Quelles sont les pratiques formelles/informelles au sein des institutions chargées de fournir ces services qui permettent aux filles et aux jeunes femmes qui favorisent l'accès à ces services ?
- Quelles sont les pratiques formelles/informelles au sein des institutions chargées de fournir ces services qui permettent aux filles et aux jeunes femmes qui ne favorisent l'accès à ces services ?
- Que vous inspire l'analyse des informations dont vous disposez relativement au genre et à l'âge, pour chaque partie prenante.

Catégorie 3 : Climat social, économique et politique

- Quels les éléments/actions qui attestent de la volonté politique en matière de l'accroissement des opportunités économiques et /ou les autres interventions communautaires ?
- Quelles sont les idées qui ont dominé le dialogue public (discours officiels, etc.) sur l'accroissement des opportunités économiques et les divergences d'opinions observées ces dernières années ?

Annexe 2 : collecte des interventions pertinentes en matière d'autonomisation économique des jeunes filles et femmes.

I. Qu'est-ce qu'une femme économiquement autonome ?

L'autonomisation désigne une stratégie visant à renforcer la capacité d'agir des filles relativement à leur propre vie et leur capacité à influencer les relations et les conditions sociales et politiques qui les touchent. **La capacité d'agir** est la capacité de faire des choix librement, de prendre des décisions sur sa propre vie, et d'agir en conséquence pour réaliser ses propres objectifs. Le renforcement de la capacité d'agir est une composante essentielle de l'autonomisation.

Selon la définition opératoire retenue sur le projet SWEDD, **une femme est autonomisée sur le plan économique** lorsqu'elle possède d'une part, la capacité de réussir et de progresser économiquement et d'autre part le pouvoir de prendre des décisions et d'agir en conséquence :

- Pour réussir et progresser économiquement, les femmes ont besoin des compétences et des ressources nécessaires pour être compétitives sur les marchés, ainsi que d'un accès juste et égal aux institutions financières.
- Pour avoir le pouvoir et la capacité de tirer profit des activités économiques, les femmes doivent avoir les aptitudes de prendre des décisions et d'agir en conséquence et de contrôler les ressources et les profits qu'elles génèrent.

II. Quand est-ce qu'une intervention peut-elle être qualifiée à fort potentiel en matière d'intervention économique ?

Les interventions pertinentes objet de la présente cartographie seront identifiées à travers des éléments d'appréciations (1 ;2 ;3) ci-après décrits.

4. Domaines d'interventions clés : elles se rapportent aux domaines d'interventions clés ci-après :

- i. Renforcement (Formation) des participantes en compétences techniques, professionnelles, entrepreneuriales et en compétences de vie en vue de l'exercice d'un emploi salarié ou auto-emploi ;
- ii. Facilitation de l'accès des participantes aux services financiers par le truchement de la mise en relation avec les services financiers/institutions financières et/ou à travers la participation à un groupe d'épargne et de crédit, etc.
- iii. Contribution à travers les actions de plaidoyer à l'amélioration de l'environnement favorable par la promotion de l'emploi décent à travers l'engagement avec le secteur privé et les pouvoirs publics pour créer des conditions pour le travail décent au profit des jeunes filles et femmes.
- iv. Prise en compte du contexte d'urgence dans la programmation des interventions

5. Programmation, mise en œuvre et Suivi basés sur les principes de l'approche Genre transformateur. Il s'agit notamment

- i. Inclure dans l'intervention des activités à même d'identifier et de **déconstruire les stéréotypes** issus des normes de genre spécifiques en lien avec les conditions de vie et la position sociale des jeunes filles et femmes participantes ;
- ii. Renforcer la **capacité d'agir** de celles-ci ;
- iii. Travailler avec et soutenir **les garçons, jeunes hommes** pour qu'ils adoptent des **masculinités positives** ;
- iv. Considérer les **filles, les garçons, les jeunes femmes et les jeunes hommes dans toute leur diversité** ;
- v. Améliorer les **conditions** (besoins quotidiens) et la position sociale (valeur ou statut) des filles et des jeunes femmes ;

- vi. Créer un **environnement favorable** où toutes les parties prenantes travaillent ensemble pour soutenir les adolescentes et les jeunes femmes.
 - 6. **Effets positifs /résultats satisfaisants : il s'agit de disposer des informations en lien avec l'efficacité et les facteurs de succès de l'intervention**
- III. **Quel sera le formulaire à remplir par les Organisations participantes ?** (3 pages au maximum, Police : Arial ; Taille :11). Le formulaire est composé de 16 points ci-après.
1. **Contexte** : 1 paragraphe sur la localisation, le contexte et les besoins/problèmes
 2. **Bref résumé de l'intervention** : 1-2 paragraphes pour donner l'aperçu des objectifs de l'intervention, ses activités clés, sa durée, sa valeur ajoutée et les participantes¹¹
 3. **Impact/résultats** : 1-2 paragraphes pour décrire comment l'intervention a résolu le problème en lien avec l'autonomisation économique des jeunes filles et femmes
 4. **Parties prenantes et utilisateurs** : 1 paragraphe pour les énumérer et dire en quelques mots sur le rôle de chaque acteur et /ou les actions en direction de chaque acteur (la cible principale, les familles/ménage ? la communauté ? les fournisseurs de prestation/secteur privé ; le secteur public ?
 5. **Accès au financement et aux services financiers**¹² : comment a -t-il été réglé ?
 6. **Facteurs de succès**
 7. **Défis/gaps** : quelques Bullet points
 8. **Leçons apprises**
 9. **Environnement institutionnel/légal favorisant**
 10. **Efforts de conception ou d'adaptation de l'initiative aux crises sécuritaires, à une pandémie et à l'aide au développement ?** - 1 paragraphe
 11. **Durabilité** : 1 paragraphe
 12. **Innovation/technologie, digitalisation et diffusion/mise à l'échelle des bonnes pratiques** : 1 paragraphe pour mettre en exergue les aspects sus-énumérés.
 13. **Autres informations pertinentes**

¹¹ Il s'agit des bénéficiaires ou des groupes cibles visés par l'intervention.

¹² Il s'agit du financement qui assure la continuité de l'initiative d'autonomisation, à ne pas confondre avec le budget initial de l'intervention.

Guide 1 à l'attention de : UGP / Ministères / ONG

RUBRIQUE 1 : ANALYSE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI	
1.1-Analyse de la demande	<p>1.1.1 A-t-on pris en compte la place et la participation des femmes et des filles au sein du marché du travail par le recours aux statistiques sexo-spécifiques suivantes : taux d'emploi formel/informel, temps partiels, salaires, conditions de travail, types d'emplois, accès aux postes de management ?</p> <p>1.1.2 Une attention a-t-elle été portée sur des faits spécifiques tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ la segmentation du marché du travail ? ✓ la présence ou non de systèmes de garde d'enfants ? ✓ tout autre frein et/ou stéréotypes de genre rattachés à une activité professionnelle ? <p>1.1.3 Quelles ont été les mesures prises (inclusion, adaptation) en rapport avec ces deux points ?</p>
1.2. Analyse de l'offre	<p>1.2.1 L'accès des femmes à l'emploi a-t-il été facilité par l'identification d'entreprises engagées sur l'égalité professionnelle et salariale ainsi que la disponibilité de services précis : crèches, transports, toilettes séparées ?</p> <p>1.2.2 Quels sont les domaines dans lesquels la participation et la place des femmes ont été considérées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ chaîne de valeur dans les différents secteurs économiques ? ✓ segmentation du travail au sein des secteurs économiques ? ✓ opportunités d'emplois à fortes valeur ajoutée ou dans les secteurs porteurs ? <p>1.2.3 Quelle est la place accordée aux politiques publiques nationales et locales orientées vers l'emploi des femmes et l'égalité professionnelle et salariale ?</p> <p>1.2.4 Quels sont les programmes préexistants voués à favoriser l'autonomisation économique des jeunes femmes retenus pour être analysés ?</p> <p>1.2.5 Comment cela a-t-il impacté la programmation des interventions ?</p>
1.3. Analyse sociale et sociétale	<p>1.3.1 Dans quelle mesure a-t-on pris en compte :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. la répartition des tâches et des rôles entre femmes et hommes au sein de l'environnement domestique ? b. le poids de l'autorité patriarcale ? c. l'accès et le contrôle des ressources par les femmes ? d. les stéréotypes de genre attachés à l'activité professionnelle des jeunes ? e. les barrières existantes et limitant l'accès à l'emploi des femmes (transports, localisation, conditions de sécurité, manque d'éducation, devoirs domestiques, préférence au fils, fréquence et compatibilité avec l'emploi du temps...) ? <p>1.3.2 L'analyse a-t-elle permis d'identifier les jeunes femmes les plus vulnérables ?</p> <p>1.3.3 Comment cette étape a-t-elle influencé la suite des activités ?</p>
RUBRIQUE 2 : PARTENARIATS STRATÉGIQUES	
2.1. Identifier et bâtir des partenariats stratégiques	<p>2.1.1 Comment s'est-on assuré que les partenaires ciblés intègrent une approche de genre et soutiennent l'emploi des jeunes filles ?</p> <p>2.1.2 A-t-il fallu négocier pour que les partenaires intègrent le genre, l'emploi décent et la lutte contre le harcèlement sexuel au sein de leurs politiques de ressources humaines et de recrutement ?</p> <p>2.1.3 Expliquez les facteurs de succès ou les obstacles rencontrés en cas de négociation, fructueuse ou non.</p>
2.2. Conduire une stratégie de sensibilisation et de plaidoyer	<p>2.2.1 Quels ont été les objectifs et cibles de la stratégie de la sensibilisation conduite ?</p> <p>2.2.2 Comment les jeunes et les communautés ont-ils été impliqués dans cette stratégie ?</p> <p>2.2.3 Quels ont été les résultats obtenus ?</p>

RUBRIQUE 3 : PRÉFORMATION (sensibilisation, recrutement des jeunes, élaboration des programmes et méthodologies de formation)	
3.1. Élaboration/ et/ou adaptation du curriculum des formations	<p>3.1.1 Quels sont les bases de l'actualisation des connaissances des formateurs-trices de l'équipe ?</p> <p>3.1.2 Dans quelle mesure a-t-on considéré les normes et pratiques locales en termes de genre dans le format des formations et des méthodologies choisies, ainsi que dans les outils pédagogiques ?</p> <p>3.1.3 S'est-on préoccupé de ce que les objectifs de formation, les manuels et les contenus soient libres de stéréotypes et qu'ils promeuvent des exemples de réussite masculins et féminins ?</p>
3.2. Mobilisation et sensibilisation des jeunes et de leur communauté	<p>3.2.1 Y a-t-il eu des « exemples à suivre », des modèles de jeunes femmes ayant réussi, identifiés et mis en avant lors des sensibilisations ?</p> <p>3.2.2 Avez-vous pu, en amont à la formation, constituer des groupes de facilitateurs genre au sein des groupes de jeunes (jeunes motivés et sensibles aux thématiques de genre pouvant mener des actions de sensibilisation au sein des communautés) ?</p> <p>3.2.3 Les membres de la communauté (familles, leaders communautaires et religieux) ont-ils été sensibilisés sur l'importance de l'autonomisation économique des filles ?</p>
3.3. Information et conseil aux jeunes et à leur famille	<p>3.3.1 Comment les parents ont-ils été inclus dans le processus ?</p> <p>3.3.2 Quel est le mécanisme mis en place pour répondre à l'ensemble des questions ou des doutes ?</p> <p>3.3.3 Dans quelle mesure a-t-on soutenu la parité dans les groupes d'agents de mobilisation communautaire («community mobilisers») ?</p> <p>3.3.4 Quelles observations particulières ont été faites suite à cette étape ?</p>
3.4. Identification et inscription des jeunes	Quels sont les faits ayant marqué l'inscription des jeunes filles et femmes ?
3.5. Orientation professionnelle et mise en situation	<p>3.5.1 En quoi a consisté l'appui- conseil développé au profit des jeunes filles en vue de leur orientation professionnelle ?</p> <p>3.5.2 Les jeunes filles ont-elles pu bénéficier d'un aperçu in situ des filières proposées ? Si oui, quel impact cela a-t-il eu ?</p>
RUBRIQUE 4 : FORMATION	
4.1. Formation professionnelle en vue d'un emploi salarié	<p>4.1.1 La formation a-t-elle été un espace de promotion de la mixité et de lutte contre les stéréotypes de genre ?</p> <p>4.1.2 Comment avez-vous pu adapter les horaires et les infrastructures des centres de formation aux contraintes (accès, transports, sécurité des lieux et des trajets, toilettes séparées, adéquates et en nombre suffisant, système de garde d'enfants...) des participantes ?</p> <p>4.1.4 Les questions de droit du travail et d'emploi décent, y compris le harcèlement sexuel dans l'emploi ont-elles été abordées ?</p> <p>4.1.5 Quel était le ressenti général des bénéficiaires et de leurs formateurs.trices au terme de la formation ?</p>
4.2. Formation professionnelle en vue en d'une création d'entreprise	<p>4.2.1 Quel a été le mécanisme de soutien de l'accès aux crédits et à des formations non stéréotypées, dans des secteurs porteurs tant pour les filles que pour les garçons ?</p> <p>4.2.2 Comment les horaires et les infrastructures des centres de formation ont-ils été adaptés aux contraintes (accès, transports, sécurité des lieux et des trajets, toilettes séparées, adéquates et en nombre suffisant, système de garde d'enfants...) des participantes ?</p> <p>4.2.3 Quel a été l'intérêt de la sensibilisation de l'entourage des participantes et de leur communauté en soutien au projet ?</p> <p>4.2.4 Quel était le ressenti général des bénéficiaires et de leurs formateurs.trices au terme de la formation ?</p>

4.3. Formation en compétences de vie	<p>4.3.1 Comment la formation en compétences de vie est-elle assurée ?</p> <p>4.3.2 A-t-il été possible de partager avec les bénéficiaires un repertoire d'acteurs clés, associations, services de santé, services juridiques, dont les jeunes filles pourraient avoir besoin ?</p> <p>4.3.3 Quels ont été les effets visibles, changements, prises de conscience que vous pouvez rapporter ?</p>
4.4. Apprentissage (stage de courte durée)	<p>4.4.1 A-t-il été possible de soutenir l'entrée en stage au travers de bourses de stages, de partenariats avec les entreprises sensibilisées ?</p> <p>4.4.2 Vous êtes-vous assurés que les entreprises d'accueil garantissent un environnement favorable à la formation des jeunes filles (tutrices, locaux, horaires, transports, ...) ?</p>
4.5. Certification	<p>4.5.1 Comment les jeunes filles ont-elles été soutenues et suivies pour accéder à une certification de formation ?</p> <p>4.5.2 Y a-t-il eu la possibilité d'une seconde chance ou de rattrapage en cas d'échec ?</p>
RUBRIQUE 5 : ACCOMPAGNEMENT ET RECHERCHE D'EMPLOI	
5.1. Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié	<p>5.1.1 Un suivi spécifique des jeunes filles est-il assuré ?</p> <p>5.1.2 Etes-vous entré en dialogue avec l'entreprise pour favoriser la mise en place de conditions de travail décentes et propices au travail des jeunes filles (transport, toilettes séparées, horaires, garde d'enfants, sécurité, ...) ?</p> <p>5.1.3 Pouvez-vous donner quelques chiffres et retours par rapport aux jeunes filles qui ont effectivement accédé à un emploi ?</p>
5.2. Appui et soutien à la création d'entreprise	A-t-il été mis en place un système de tutorat/mentorat avec des rôles-modèles féminins, capables d'orienter, de conseiller et de suivre les jeunes filles dans leur création d'entreprise ?
RUBRIQUE 6 : SUIVI ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI	
6.1. Suivi et services de soutien, notamment financier	<p>6.1.1 Est-ce qu'il a été proposé des programmes de bourses et/ou des fonds de garantie crédits pour les créatrices d'entreprises ?</p> <p>6.1.2 Des soutiens comme des programmes de garde d'enfant, une aide aux frais de transport ont-ils été accordés ?</p> <p>6.1.3 Les jeunes filles ont-elles été suivies dans l'emploi après leur prise de fonction ? Si oui, une attention particulière a-t-elle été portée aux situations rencontrées par elles ?</p> <p>6.1.4 S'est-on assuré de l'accès au crédit et de la diversité des sources de financement ?</p> <p>6.1.5 S'est-on assuré que les jeunes filles et femmes ont le contrôle sur les ressources générées ?</p> <p>6.1.6 Des services sur-mesure adaptés aux besoins et aux contraintes des jeunes femmes les plus vulnérables ont-ils été mis en place ?</p> <p>6.1.7 S'est-on assuré que les services financiers garantissent également l'accès des jeunes filles à la formation (bourses, subventions, bourses de stages, etc...) ?</p>
6.2. « YEE alumni » / réseau des ancien-nes	Des réseaux de jeunes, impliquant les filles et les garçons et favorisant la circulation de l'information et la mise en réseau ont-ils été créés ?

Canevas de "l'histoire de vie – projet SWEDD"

Clarification du concept

"Histoire de Vie - Projet SWEDD", ou "histoire de succès- Projet SWEDD" désigne l'expérience positive d'un.e participant.e capitalisée en vue d'informer sur les effets du projet sur cette personne, notamment son statut social et ses conditions de vie, la dimension économique plus précisément.

L'élaboration des histoires de vie mettra à disposition des modèles de réussite pour inspirer soit des phases ultérieures des projets en cours soit des initiatives analogues dans d'autres contrées.

Contenu du canevas de restitution des histoires de vie

Il est articulé autour de cinq (5) composantes déclinées en points de collecte auxquels sont reliés des outils ainsi que des sources d'information.

N°	Composante	Informations attendues	Outil	Sources de données
01	Les informations sur le cadre global du projet SWEDD	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dates de démarrage et de fin 2. Localités couvertes et effectif de participant.e.s impactés 3. Gouvernance et coordination 4. Partenaires et donateurs 5. Valeur financière du projet 	Canevas de lecture	Documents du projet/ Données secondaires
02	Les renseignements spécifiques du sous-volet "Accroissement des opportunités économiques" et sur les compétences acquises	<ol style="list-style-type: none"> 1. Caractéristiques générales de la communauté ou de la localité 2. Activités majeures du volet 3. Services et produits 4. Critères de choix des participant.e.s 5. Implication des participant.e.s dans le projet 6. Appréciation par les participant.e.s des compétences reçues 	Interviews semi structurées (voir guide d'entretien avec la participante)	Documents du projet et données complémentaires auprès de l'UGP ou autres partenaires/ONG, Ministères
03	Les informations spécifiques qui expliquent le choix de la participante	<ol style="list-style-type: none"> 1. Données démographiques de la participante 2. Situation de la participante et/ou de sa famille restreinte avant le projet 3. Raisons du choix de cette participante (chacune de la liste) 4. Effets /impact du sous-projet sur la participante et/ou sa famille restreinte selon le personnel 	Interviews semi structurées	Documents du projet et données complémentaires auprès de l'UGP ou autres partenaires/ONG, Ministères
04	Les informations spécifiques sur le sujet de l'histoire	<ol style="list-style-type: none"> 1. Situation actuelle de la participante et/ou de sa famille restreinte 2. Situation avant le projet 3. Effets /impact du sous-projet sur la participante et/ou sa famille restreinte 	Photos, vidéos et interviews semi structurées	Sujet de l'histoire
05	Les facteurs de succès, les leçons apprises et les défis	<ol style="list-style-type: none"> 1. Compétences entrepreneuriales 2. Utilité de compétences acquises au cours du processus de formation 3. Autres facteurs de succès 4. Défis rencontrés et approches de solutions préconisées 5. Leçons tirées pour inspirer les initiatives similaires 6. Ressentis de la participante 	Sujet de l'histoire	Sujet de l'histoire Documents du projet et données complémentaires auprès de l'UGP ou autres partenaires/ONG, Ministères

Support de discussion avec la/les participante.s – sujet de l’histoire

Localisation :

Age :

Situation matrimoniale :

I. Compétences entrepreneuriales

1. Avez-vous exercé de manière indépendante des activités de production de biens ou de prestation de services pendant au moins 7 jours au cours des 6 derniers mois ?
2. Avez-vous généré des ventes au comptant dans la production de biens ou de services pendant au moins 7 jours au cours des 6 derniers mois ?
3. Avez-vous actuellement une entreprise ? Si la réponse est affirmative, répondez aux questions ci-après :
 - 3.1-Quel genre d'entreprise avez-vous ?
 - 3.2-Nom commercial ?
 - 3.3-Depuis combien de temps l'entreprise est-elle en activité ? (0-3 mois ; 6 – 9 ; mois ; Plus d'un an)
4. Quelle est l'estimation de la valeur de votre entreprise ?
5. Quels sont vos partenaires clés ?
6. Qui sont vos clients et quelle est votre relation avec eux ?
7. Quels sont vos canaux de distribution de vos produits ?
8. Quels sont les coûts les plus importants de votre entreprise ?
9. Quelles sont vos sources de revenus ou de financement ?

II. Utilité de compétences acquises au cours du processus de formation

10. Grâce à votre formation, avez-vous réussi à comprendre le processus d'entrepreneuriat et les compétences requises pour entreprendre ?
11. Avez-vous utilisé ce que vous avez appris sur les compétences entrepreneuriales dans un travail ou une situation entrepreneuriale ?
12. Avez-vous pu identifier des forces et des capacités pour entreprendre ou générer de nouvelles sources de revenus ?
13. Avez-vous acheté ou acquis/obtenu des intrants (matières premières) ou des équipements ?
14. Avez-vous reçu des prêts d'instituts de microfinance/banques/sociétés de crédit-bail ?
15. Avez-vous réussi, grâce à votre formation, à établir des accords avec d'autres personnes ou entreprises pour démarrer ou poursuivre les services de votre entreprise ?
16. Pensez-vous qu'après votre formation vous avez réussi à communiquer plus efficacement avec d'autres personnes ou clients ?
17. Comment avez-vous réussi à communiquer avec eux ?
18. Avez-vous utilisé ce que vous avez appris sur les compétences personnelles dans une situation personnelle ou sociale ?
19. Avez-vous été déjà en mesure d'appliquer les connaissances et les compétences acquises dans le cadre du programme de formation dans votre vie personnelle ? Si oui, comment l'avez-vous fait ?
20. Vos relations sociales (par exemple avec la famille, les pairs, les membres de la communauté ou les acteurs du marché) ont-elles été renforcées après la formation ?

21. Avez-vous l'impression que votre famille, votre groupe de pairs, votre communauté ou les acteurs du marché du travail vous soutiennent davantage après la formation ou l'activité du projet ?
22. Disposez-vous d'une liberté totale /de la décision familiale pour dépenser l'argent que vous avez gagné ou vos biens ?
23. Après le processus de formation, faites-vous partie de réseaux ou d'associations professionnelles pour partager des informations (par exemple, sur un emploi, une entreprise ou une opportunité de formation ?
24. Avez-vous fourni un soutien moral ou pratique à une personne, ou reçu un tel soutien de la part d'autres membres d'un réseau ou d'une association professionnelle ?
25. Avez-vous aidé d'autres membres d'un réseau professionnel ou d'une association à identifier des employeurs potentiels, des entreprises, des associations ou des opportunités de réseautage dans la communauté ? Ou vous ont-ils aidé à le faire ?
26. Après le processus de formation, avez-vous amélioré vos relations sociales ?
27. Avez-vous fait des démarches pour vous inscrire auprès des autorités locales ?

-
28. Avez-vous préparé une demande d'emploi écrite ou exprimé votre intérêt pour un emploi à un employeur (verbalement ou par écrit) ?
 29. Avez-vous le sentiment d'avoir reçu les compétences et les connaissances nécessaires pour obtenir et exercer un emploi ?
 30. Avez-vous participé à un entretien d'embauche (formel ou informel) ?

III. Autres facteurs ayant facilité les succès enregistrés

IV. Défis rencontrés et approches de solutions préconisées

V. Leçons tirées pour inspirer les initiatives similaires

VI. Ressentis de la participante

Guide d'entretien avec la famille/communauté des participantes

Axes de discussion	Questions indicatives
Information et conseil aux jeunes et à leur famille	Comment les parents ont-ils été inclus dans le processus ?
	Y a-t-il eu un mécanisme pour répondre à vos questions ou vos doutes ?
	Dans quelle mesure a-t-on soutenu la parité dans les groupes d'agents de mobilisation communautaire («community mobilisers») ?
	Quelles observations particulières ont été faites suite à cette étape ?
Valorisation des aspirations de leurs filles	Connaissez-vous le plan de carrière de votre fille ?
	Quel est le projet d'aspiration professionnelle/ carrière de votre fille ?
	L'aidez-vous à atteindre son objectif professionnel ?
	Si non, quelles sont les raisons de ne pas la soutenir ?
Conscience des parents relativement à l'importance de l'implication des jeunes femmes dans les activités génératrices de revenus	Selon vous, quels sont les membres d'une famille qui peuvent être impliqués dans des activités génératrices de revenus ?
	Si la réponse est uniquement masculine, quelles sont les raisons pour lesquelles les femmes ne devraient pas s'impliquer dans les activités génératrices de revenus ?
	Quels sont les avantages dans une famille si la femme participe aux activités génératrices de revenus ?
	Quelle est votre position au sujet de l'affirmation suivante : la plupart des gens de ma communauté (y compris les chefs traditionnels et religieux) encouragent les jeunes femmes à s'inscrire à une formation professionnelle et à poursuivre un travail, tout comme ils le font avec les jeunes hommes ?
	Relance 1 : Si plutôt d'accord ou entièrement d'accord : comment vous sentez-vous soutenu ?
	Relance 2 : Si plutôt en désaccord ou complètement en désaccord : pourquoi pas, pouvez-vous donner un exemple ?
	Relance 3 : Si plutôt en désaccord ou complètement en désaccord : que faudrait-il pour que vous vous sentiez soutenu ?
Attitudes à l'égard des participantes compétentes et qui entrent sur le marché du travail	Quelle est votre position au sujet des affirmations suivantes ?
	Les filles doivent rester à la maison loin de l'école pour s'adonner aux tâches domestiques
	Les jeunes femmes devraient se voir offrir les mêmes salaires que les jeunes hommes pour le même travail
	Les jeunes femmes devraient pouvoir trouver le travail de leur choix, tout comme les jeunes hommes.
	Les jeunes femmes qui tombent enceintes ne devraient pas trouver de travail
	Les jeunes femmes devraient envisager une formation professionnelle pour l'employabilité
	Les femmes devraient continuer à travailler même après leur mariage
	Les femmes devraient continuer à travailler même après avoir eu des enfants
	Les jeunes femmes devraient contribuer au revenu du ménage
	Une femme ne peut gagner un revenu que si elle travaille du domicile
	Les femmes ont le droit de prendre des décisions financières, telles que l'ouverture d'un compte bancaire

Guide 2 à l'attention des mentors et fournisseurs de formation

RUBRIQUE 3 : PRÉFORMATION (sensibilisation, recrutement des jeunes, élaboration des programmes et méthodologies de formation)	
3.1. Élaboration/ et/ou adaptation du curriculum des formations	<p>3.1.1 Quels sont les bases de l'actualisation de vos connaissances, notamment sur les questions de genre et d'emploi décent ?</p> <p>3.1.2 Dans quelle mesure a-t-on considéré les normes et pratiques locales en termes de genre dans le format des formations et des méthodologies choisies, ainsi que dans les outils pédagogiques ?</p> <p>3.1.3 S'est-on préoccupé de ce que les objectifs de formation, les manuels et les contenus soient libres de stéréotypes et qu'ils promeuvent des exemples de réussite masculins et féminins ?</p>
3.4. Identification et inscription des jeunes	Quels sont les faits ayant marqué l'inscription des jeunes filles et femmes ?
3.5. Orientation professionnelle et mise en situation	<p>3.5.1 En quoi a consisté l'appui- conseil développé au profit des jeunes filles en vue de leur orientation professionnelle ?</p> <p>3.5.2 Les jeunes filles ont-elles pu bénéficier d'un aperçu in situ des filières proposées ? Si oui, quel impact cela a-t-il eu ?</p>
RUBRIQUE 4 : FORMATION	
4.1. Formation professionnelle en vue d'un emploi salarié	<p>4.1.1 La formation a-t-elle été un espace de promotion de la mixité et de lutte contre les stéréotypes de genre ?</p> <p>4.1.2 Comment avez-vous pu adapter les horaires et les infrastructures des centres de formation aux contraintes (accès, transports, sécurité des lieux et des trajets, toilettes séparées, adéquates et en nombre suffisant, système de garde d'enfants...) des participantes ?</p> <p>4.1.4 Les questions de droit du travail et d'emploi décent, y compris le harcèlement sexuel dans l'emploi ont-elles été abordées ?</p> <p>4.1.5 Quel était le ressenti général des bénéficiaires et de leurs formateurs.trices au terme de la formation ?</p>
4.2. Formation professionnelle en vue en d'une création d'entreprise	<p>4.2.1 Quel a été le mécanisme de soutien de l'accès aux crédits et à des formations non stéréotypées, dans des secteurs porteurs tant pour les filles que pour les garçons ?</p> <p>4.2.2 Comment les horaires et les infrastructures des centres de formation ont-ils été adaptés aux contraintes (accès, transports, sécurité des lieux et des trajets, toilettes séparées, adéquates et en nombre suffisant, système de garde d'enfants...) des participantes ?</p> <p>4.2.3 Quel a été l'intérêt de la sensibilisation de l'entourage des participantes et de leur communauté en soutien au projet ?</p> <p>4.2.4 Quel était le ressenti général des bénéficiaires et de leurs formateurs.trices au terme de la formation ?</p>
4.3. Formation en compétences de vie	<p>4.3.1 Comment la formation en compétences de vie est-elle assurée ?</p> <p>4.3.2 A-t-il été possible de partager avec les bénéficiaires un répertoire d'acteurs clés, associations, services de santé, services juridiques, dont les jeunes filles pourraient avoir besoin ?</p> <p>4.3.3 Quels ont été les effets visibles, changements, prises de conscience que vous pouvez rapporter ?</p>

4.4. Apprentissage (stage de courte durée)	<p>4.4.1 A-t-il été possible de soutenir l'entrée en stage au travers de bourses de stages, de partenariats avec les entreprises sensibilisées ?</p> <p>4.4.2 Vous êtes-vous assurés que les entreprises d'accueil garantissent un environnement favorable à la formation des jeunes filles (tutrices, locaux, horaires, transports, ...) ?</p>
4.5. Certification	<p>4.5.1 Comment les jeunes filles ont-elles été soutenues et suivies pour accéder à une certification de formation ?</p> <p>4.5.2 Y a-t-il eu la possibilité d'une seconde chance ou de rattrapage en cas d'échec ?</p>
RUBRIQUE 5 : ACCOMPAGNEMENT ET RECHERCHE D'EMPLOI	
5.1. Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié	<p>5.1.1 Un suivi spécifique des jeunes filles est-il assuré ?</p> <p>5.1.2 Y a-t-il eu un dialogue avec l'entreprise pour favoriser la mise en place de conditions de travail décentes et propices au travail des jeunes filles (transport, toilettes séparées, horaires, garde d'enfants, sécurité, ...) ?</p> <p>5.1.3 Quel est votre ressenti par rapport à ces mesures ?</p>
5.2. Appui et soutien à la création d'entreprise	<p>5.2.1 A-t-il été mis en place un système de tutorat/mentorat avec des rôles-modèles féminins, capables d'orienter, de conseiller et de suivre les jeunes filles dans leur création d'entreprise ?</p> <p>5.2.2 Quel est votre ressenti par rapport à ces mesures ?</p>
RUBRIQUE 6 : SUIVI ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI	
6.1. Suivi et services de soutien, notamment financier	<p>6.1.1 Y a-t-il eu un suivi des jeunes filles dans leur emploi/activité ?</p> <p>6.1.2 Êtes-vous au courant de programmes particuliers (bourses, garde d'enfant, aide aux frais de transport, fonds de garantie crédits, autres) à leur intention ?</p> <p>6.1.3 Comment cela vous a-t-il impacté ou comment y avez-vous participé ?</p>
6.2. « YEE alumni » / réseau des ancien-nes	Des réseaux de jeunes, impliquant les filles et les garçons et favorisant la circulation de l'information et la mise en réseau ont-ils été créés ?

Guide 3 à l'attention de : Secteur privé

RUBRIQUE 1 : ANALYSE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI	
1.1-Analyse de la demande	<p>1.1.1 Avez-vous été impliqué dans cette étape du projet ? (Si oui, continuer les questions. Si non, passer à la section suivante)</p> <p>1.1.2 A-t-on pris en compte la place et la participation des femmes et des filles au sein du marché du travail par le recours aux statistiques sexo-spécifiques suivantes : taux d'emploi formel/informel, temps partiels, salaires, conditions de travail, types d'emplois, accès aux postes de management ?</p> <p>1.1.3 Une attention a-t-elle été portée sur des faits spécifiques tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ la segmentation du marché du travail ? ✓ la présence ou non de systèmes de garde d'enfants ? ✓ tout autre frein et/ou stéréotypes de genre rattachés à une activité professionnelle ? <p>1.1.4 Quelles ont été les mesures prises (inclusion, adaptation) en rapport avec ces deux points ?</p> <p>1.1.5 Quelle a été votre contribution et comment a-t-elle été prise en compte ?</p>
1.2. Analyse de l'offre	<p>1.2.1 Avez-vous été impliqué dans cette étape du projet ? (Si oui, continuer les questions. Si non, passer à la section suivante)</p> <p>1.2.2 L'accès des femmes à l'emploi a-t-il été facilité par l'identification d'entreprises engagées sur l'égalité professionnelle et salariale ainsi que la disponibilité de services précis : crèches, transports, toilettes séparées ?</p> <p>1.2.3 Quels sont les domaines dans lesquels la participation et la place des femmes ont été considérées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ chaîne de valeur dans les différents secteurs économiques ? ✓ segmentation du travail au sein des secteurs économiques ? ✓ opportunités d'emplois à fortes valeur ajoutée ou dans les secteurs porteurs ? <p>1.2.4 Quelle est la place accordée aux politiques publiques nationales et locales orientées vers l'emploi des femmes et l'égalité professionnelle et salariale ?</p> <p>1.2.5 Quels sont les programmes préexistants voués à favoriser l'autonomisation économique des jeunes femmes retenus pour être analysés ?</p> <p>1.2.6 Quelle a été votre contribution et comment a-t-elle été prise en compte ?</p>
1.3. Analyse sociale et sociétale	<p>1.3.1 Avez-vous été impliqué dans cette étape du projet ? (Si oui, continuer les questions. Si non, passer à la section suivante)</p> <p>1.3.2 Dans quelle mesure a-t-on pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la répartition des tâches et des rôles entre femmes et hommes au sein de l'environnement domestique ? b. le poids de l'autorité patriarcale ? c. l'accès et le contrôle des ressources par les femmes ? d. les stéréotypes de genre rattachés à l'activité professionnelle des jeunes ? e. les barrières existantes et limitant l'accès à l'emploi des femmes (transports, localisation, conditions de sécurité, manque d'éducation, devoirs domestiques, préférence au fils, fréquence et compatibilité avec l'emploi du temps...) ? <p>1.3.4 Quelle a été votre contribution et comment a-t-elle été prise en compte ?</p>
RUBRIQUE 5 : ACCOMPAGNEMENT ET RECHERCHE D'EMPLOI	
5.1. Appui à la recherche et l'accès à un emploi salarié	Est-on entré en dialogue avec vous pour favoriser la mise en place de conditions de travail décentes et propices au travail des jeunes filles (transport, toilettes séparées, horaires, garde d'enfants, sécurité, ...) ? Si oui, quel a été le résultat ?

5.2. Appui et soutien à la création d'entreprise	<p>5.2.1 A-t-il été mis en place un système de tutorat/mentorat avec des rôles-modèles féminins, capables d'orienter, de conseiller et de suivre les jeunes filles dans leur création d'entreprise ?</p> <p>5.2.2 Dans quelle mesure y avez-vous participé ?</p>
RUBRIQUE 6 : SUIVI ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI	
6.1. Suivi et services de soutien, notamment financier	<p>6.1.1 Est-ce qu'il a été proposé des programmes de bourses et/ou des fonds de garantie crédits pour les créatrices d'entreprises ?</p> <p>6.1.2 Des soutiens comme des programmes de garde d'enfant, une aide aux frais de transport ont-ils été accordés ?</p> <p>6.1.3 Les jeunes filles ont-elles été suivies dans l'emploi après leur prise de fonction ? Si oui, une attention particulière a-t-elle été portée aux situations rencontrées par elles ?</p> <p>6.1.4 S'est-on assuré de l'accès au crédit et de la diversité des sources de financement ?</p> <p>6.1.5 S'est-on assuré que les jeunes filles et femmes ont le contrôle sur les ressources générées ?</p> <p>6.1.6 Des services sur-mesure adaptés aux besoins et aux contraintes des jeunes femmes les plus vulnérables ont-ils été mis en place ?</p> <p>6.1.7 S'est-on assuré que les services financiers garantissent également l'accès des jeunes filles à la formation (bourses, subventions, bourses de stages, etc...) ?</p> <p>6.1.8 À quels programmes avez-vous été associé et quelle a été votre contribution ?</p>

XIV. Références bibliographiques

1. Agri-ProFocus; IIRR. (2013). Faire changer les chaînes : Egalité entre les genres dans le développement des chaînes de valeur agricoles. Amsterdam : Editions KIT.
2. Côte d'Ivoire, (2022). Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021, Résultats globaux définitifs,
3. Gassier, M., Rouanet, L., & Traore, L. (2022, Février). Addressing Gender-Based Segregation through Information: Evidence from a Randomized Experiment in the Republic of Congo. Récupéré sur : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/611661644422085910/pdf/Addressing-Gender-Based-Segregation-through-Information-Evidence-from-a-Randomized-Experiment-in-the-Republic-of-Congo.pdf>
4. Moore, K. (2015). Fostering economic opportunities for youth in Africa: A comprehensive approach.
5. Plan international, (2021). Gender transformative, Programme and influencing practices mapping.
6. Plan international, (2022). Compétences et opportunités pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes (SOYEE), Méta-évaluation du programme transformatif du genre pour l'emploi et l'entreprise des jeunes Rapport final.
7. Plan international, (2022). Domaine distinctif au niveau mondial : résultats et indicateurs SOYEE.
8. Plan International. (2018, Septembre). Enoncé de position de Plan International sur l'autonomisation économique dans le monde du travail avec un focus sur les jeunes et particulièrement les filles et les jeunes femmes. Récupéré sur https://plan-international.org/uploads/2021/12/glo_economic_empowerment_in_the_world_of_work_policy_paper_en_g_sept18.pdf
9. Singh, J., & Schneiders, M. (2016). *A Global Desk Review of Financial Education's Contribution to Girls' Economic Empowerment*. Aflatoun International, Plan International & Crédit Suisse. Récupéré sur <https://www.aflatoun.org/wp-content/uploads/2022/02/Financial-Educations-Contribution-to-Girls-Economic-Empowerment-DeskReview-CreditSuisse-1.pdf>,
10. SWEDD Côte d'Ivoire, (2021) : Rapport final de mise en œuvre du mandat de l'ONG International Rescue Committee du sous-projet "les filles font le futur.
11. SWEDD Côte d'Ivoire, (2021) : Rapport final de mise en œuvre du mandat des ONG AIBEF¹³ & IPPF¹⁴ du sous-projet "promotion en genre et en compétences de vie pour l'autonomisation socio-économiques des jeunes filles déscolarisées ou non scolarisées.
12. SWEDD Côte d'Ivoire, (2021) : Rapport mission de suivi des bénéficiaires d'AGR
13. SWEDD Côte d'Ivoire, (2022). Élaboration de la cartographie des opportunités d'emploi innovants, durables et adéquats pour les jeunes femmes des zones rurales en fonction des localités, rapport final.

¹³ Association ivoirienne pour le Bien-être familial

¹⁴ International Planned Parenthood Federation



BANQUE MONDIALE



Union Africaine



PROJET AUTONOMISATION DES FEMMES ET
DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE AU SAHEL (SWEDD)



Crédit photos: © Plan International

